

provence
alpes aggro

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

- **P. 4** PROVENCE ALPES AGGLOMERATION EN BREF
- **P. 6** BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES
- **P. 8** GESTION DES DÉCHETS
- **P. 9** GESTION DE L'EAU
- **P. 10** MOBILITÉ
- **P. 12** PETITE ENFANCE
- **P.13** ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
- **P. 14** CULTURE
- **P. 16** TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- **P. 18** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- **P. 20** PLEINE SANTÉ
- **P. 22** TOURISME
- **P. 24** ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE
- **P. 25** PROGRAMMES EUROPÉENS
- **P. 28** LISTE ET COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU PUBLIC
- **P. 29** CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET BUREAU
- **P. 34** L'ORGANIGRAMME DES SERVICES DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION



ÉDITO

Au travers de ses nombreuses compétences, Provence Alpes Agglomération agit tout autant pour doter le territoire d'équipements structurants utiles aujourd'hui et respectueux de demain, que pour déployer sur tout le territoire des services attractifs de proximité à nos concitoyens et aux familles. L'année 2022 en a été particulièrement l'exemple.

Spa thermal de Haute-Provence, la passerelle de la retenue de l'Escale et ses aménagements écotouristes, ... autant de réalisations majeures et structurantes qui ont été inaugurés en 2022. Ces travaux sont les premiers investissements importants de notre nouvelle agglomération. Répartis géographiquement sur le territoire, ils illustrent bien notre stratégie de développement tourné vers la valorisation des atouts naturels du territoire et leur préservation.

Offrir un environnement bienveillant aux nouvelles générations va de pair avec la volonté de leur proposer un territoire sain, où il fait bon vivre et où la biodiversité peut s'y épanouir. Nous prenons notre part en agissant à notre niveau sur le climat et la biodiversité, améliorer la santé publique et favoriser le bien-être des habitants. Manger mieux, en optant pour un projet alimentaire territorial (PAT, pour les circuits courts, c'est défendre une activité économique non délocalisable et donc privilégier le dynamisme du territoire.

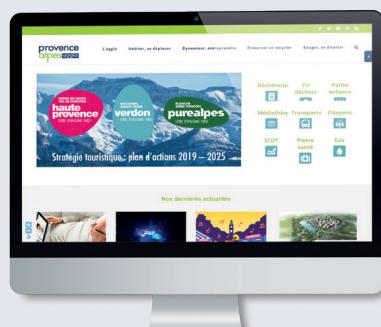
La culture, le tourisme, la biodiversité, le développement économique, les services petites enfances, les actions sur les déchets et tous les autres domaines font de Provence Alpes Agglomération un territoire à haute qualité de vie.

Je vous laisse les découvrir dans ce rapport d'activité qui est aussi l'occasion de dresser un bilan de l'action publique à l'échelle de nos 46 communes.

Toutes ces réalisations n'existent que par la coopération et l'engagement des élus du bureau, des élus communautaires et des équipes communautaires que je tiens à remercier pour leur implication, leur mobilisation et leur adaptation afin d'assurer des services au public toujours de grande qualité. ☺

Je vous souhaite une bonne lecture.

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains



www.provencealpesagglo.fr



Rapport d'activité 2022 Septembre 2023

Directrice de la publication : Patricia Granet-Brunello

Coordination : Julia Vuillier-Devillers et Marie Bauza

Rédaction : Agence Oyopi et services communautaires

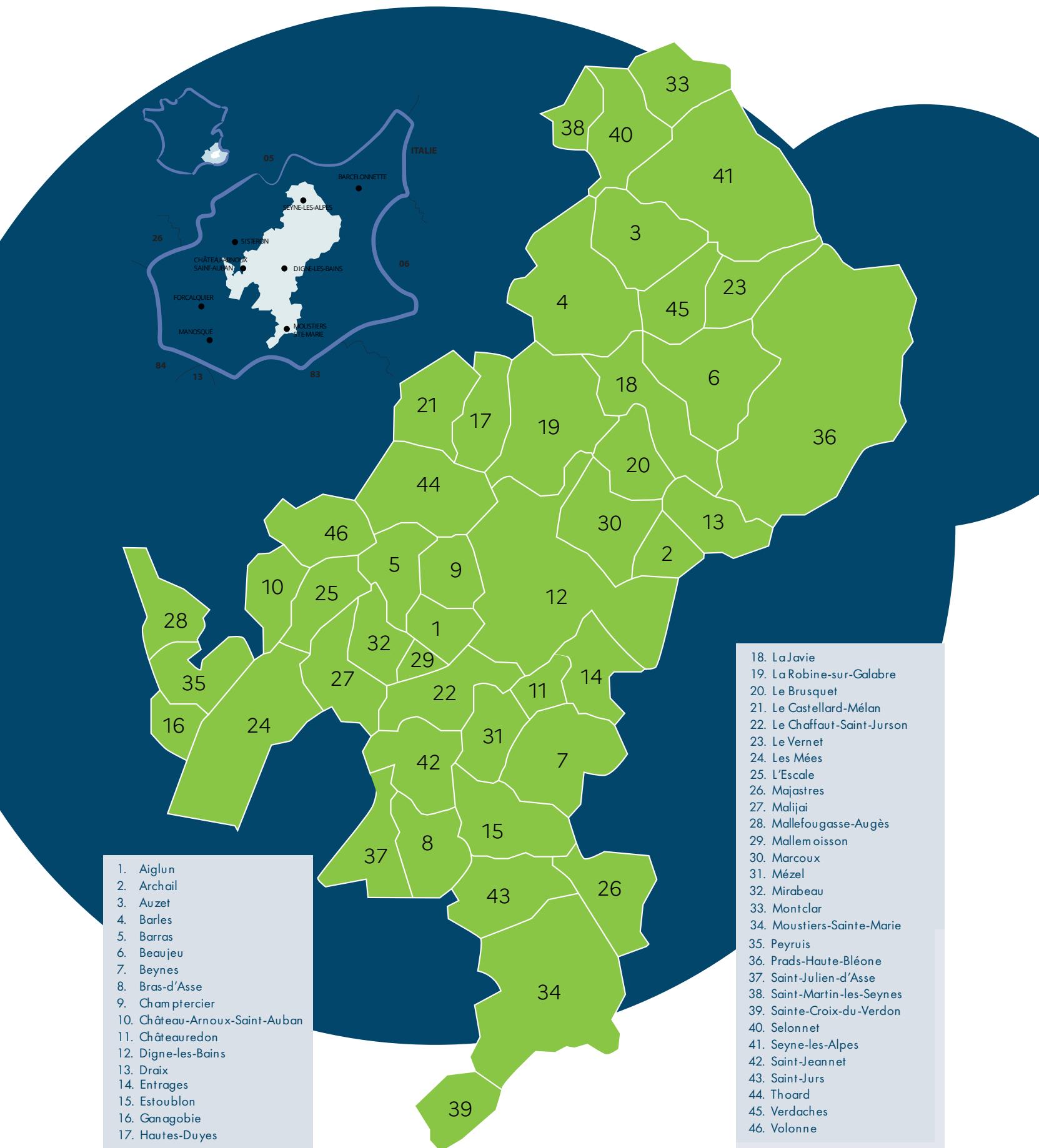
Maquette et mise en page : Mathilde Boudin-Queyrel

Crédit Photos : © Provence Alpes Agglomération,
Office de Tourisme de Digne-les-Bains Val de Durance.

Cartographies : Pigment Noir

Dépôt légal : N° ISSN 3001-7718

UN TERRITOIRE COMPOSÉ DE 46 COMMUNES



LES CHIFFRES CLÉS DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

49 400

habitants (population totale dont population municipale et population comptée à part)

338

agents et **1** conseil communautaire composé de **80** membres



1 574

km² soit 23 % de la surface du département

937

mètres d'altitude en moyenne

DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

○ Dépenses réelles hors dette

Fonctionnement: 39 425 K€
Charges générales: 13 363 K€
Charges de personnel : 12 057 K€
Subventions, participations: 5 025 K€
Compensations fiscales : 7 770 K€
Reversement de fiscalité: 278 K€
Autres dépenses : 730 K€

Investissement: 4 053 K€

Investissements directs: 3 859 K€

**SOIT un budget principal hors dette
de 43 478 K€**

○ Répartition des dépenses par secteur

Administration générale (dont entretien bâtiments agglo, frais assemblée, communication...) : 4 779 804 € soit 10.99 %
Cotisations aux centres de secours : 2 029 236 € soit 4,67 %
Interventions sociales : 334 709 € soit 0.77 %
Culture : 4 484 345 € soit 10.31 %
Jeunesse (dont accueils collectifs de mineurs) : 632 090 € soit 1.45 %
Petite enfance (dont crèches) : 2 582 687 € soit 5.94 %
Maisons des services au public (Espaces France Services) : 160 285 € soit 0.37 %
Voirie: 383 283 € soit 0.88 %

Eclairage public : 927 784 € soit 2.13 %
Gemapi+ sentiers : 2 580 627 € soit 5.94 %
Déchets : 10 053 578 € soit 23.12 %
Développement économique : 1 339 660 € soit 3.08 %
Tourisme : 1 105 379 € soit 2.54 %
**Reversement de fiscalité aux communes
7 770 377 € soit 17.87%**
**Dégrèvements fiscaux : 12 715 €
soit 0.03%**
Transport scolaire 2 433 756 € soit 5.6 %
**Divers (santé, sports, logement...) :
1 868 000 € soit 4.3 %**

RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

○ Recettes réelles hors dette

Fonctionnement :

43 967 K€

Produits des services : 2 822 K€
Impôts et taxes : 29 784 K€
Dotations, participations : 10 465 K€
Autres recettes : 896 K€

Investissement :

2 616 K€

Subventions : 1 061 K€
FCTVA : 652 K€
Emprunts : 0 K€
Autres recettes : 903 K€



LES 9 BUDGETS ANNEXES

Dépenses réelles	Fonctionnement	Investissement	Encours dette au 31/12/2022
Abattoir Digne-les-Bains	1 054 534 €	63 318 €	128 522 €
Abattoir Seyne	63 033 €	29 010 €	244 313 €
Transport urbain	1 140 225 €	8 083 €	0 €
Barrage irrigation Vaulouvre	29 069 €	0 €	0 €
ZA La Cassine	79 518 €	105 699 €	275 213 €
ZA St Pierre	16 834 €	0 €	0 €
ZA Blâches Gombert	236 832 €	0 €	0 €
Eau	5 672 800 €	2 105 624 €	2 312 155 €
Assainissement	3 072 084 €	1 539 789 €	5 669 953 €

CHARGE DE LA DETTE SUR LE BUDGET

Encours global au 31/12/2022:

18 757 884 €

Dont

- Budget principal : 10 127 728 €
- Budgets annexes : 8 630 156 €

Annuité dette du budget principal:

1 550 382 €

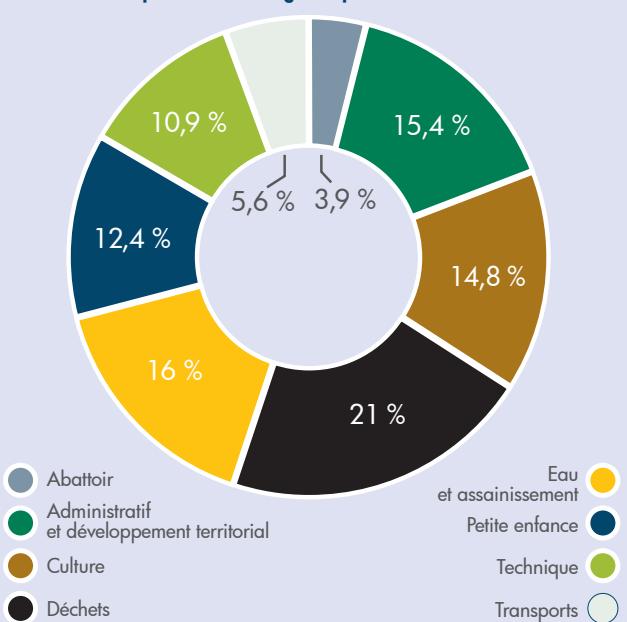
Dont

- Amortissement en capital : 1 398 943 €
- Intérêts : 151 439 €

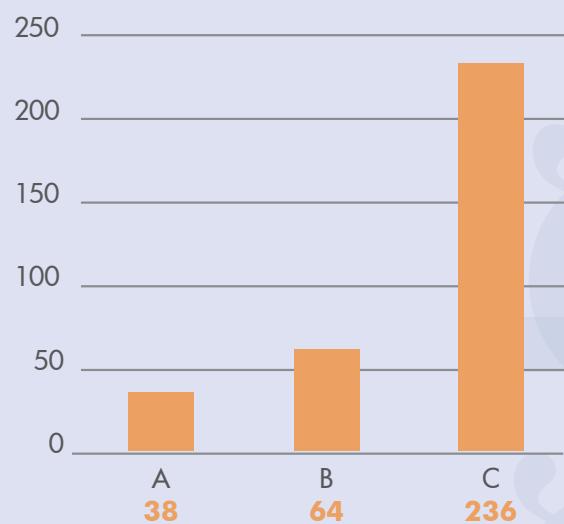
Ressources humaines

338 AGENTS AU SERVICE DES HABITANTS

Répartition des agents par domaines



Répartition des agents par catégories



○ Déchèteries UN VENT DE NOUVEAUTÉS



Entre modernisation et agrandissement, Provence Alpes Agglomération a lancé de nombreux travaux dans ses déchèteries pour y faciliter l'accès des usagers et encourager le tri.

À Seyne-les-Alpes, la déchèterie s'étend

L'espace a été agrandi de 1 600 m² et équipé de bennes accueillant des flux supplémentaires. Une aire de lavage des camions de collecte ainsi qu'un atelier pour leur entretien font désormais partie des équipements. L'opération a coûté 300 000 euros, entièrement financés par PAA (une demande de subvention DETR a toutefois été déposée auprès de la préfecture).

À La Colette, la métamorphose continue

Le chantier de modernisation, initié en 2021, s'est poursuivi dans cette déchèterie de Digne-les-Bains réservée aux professionnels. Des travaux préparatoires pour l'installation d'un

pont bascule ont été réalisés. De nouveaux aménagements prévus sur la plateforme de compostage ont en revanche été repoussés à l'année prochaine.

Les déchèteries de Barras et d'Aiglun fusionnent

À l'étroit, le site d'Aiglun a fermé fin avril pour fusionner avec celui de Barras. Une nouvelle organisation synonyme d'élargissement des flux accueillis puisque les particuliers peuvent désormais y déposer pneumatiques, plâtre et plaques de plâtre. La déchèterie ouvre dorénavant sept heures par jour du lundi au samedi.

La flotte d'engins s'étoffe

De nouveaux engins ont été achetés afin d'assurer le bon fonctionnement des déchèteries : une pelle de 16 tonnes pour la Colette (60 000 euros), un tractopelle pour les Isnards (58 800 euros) et un chariot télescopique pour Château-Arnoux (54 000 euros). Un camion de collecte des ordures ménagères neuf a par ailleurs été livré pour le secteur de Bras d'Asse. À cela s'ajoutent deux équipements communs : un camion empiolle de 26 tonnes (207 656 euros) et une benne à ordures ménagères (171 000 euros).

Les conditions de collecte écrites noir sur blanc

PAA a adopté le 6 octobre 2022 le règlement de collecte des ordures ménagères du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Ce document rappelle l'organisation des compétences, les objectifs en matière de prévention, les déchets pris en charge et les modalités de collecte ainsi que les sanctions prévues en cas de manquement. ○

La réduction des déchets comme priorité

PAA a poursuivi son engagement de baisse du volume des déchets à travers l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers & Assimilés (PLPDMA), approuvé le 7 décembre 2022. Couvrant la période 2021-2026, il permettra d'atteindre un objectif global de réduction des déchets ménagers et assimilés (non dangereux) de 227 kg/an par habitant. ○

Et aussi...

- Lancement d'un appel à candidatures pour l'installation de plateformes de compostage dans huit communes et d'un marché public pour l'acquisition de colonnes de collecte,
- Baisse du tarif de vente des composteurs individuels,
- PAA retenue dans l'appel à projets de l'Ademe et de la Région Paca pour la mise en œuvre du tri à la source et du traitement en plateforme SPAnC3 des biodéchets et dans l'appel à projets de Citeo sur la collecte sélective,
- Avancement de l'étude sur l'opportunité de la mise en place de la tarification incitative.

Chiffres clefs 2022 : (nombre de déchèteries - tonnage de matériaux déposés en déchèterie - OMr - quantité de déchets/habitants...)

Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) auprès des administrés

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PAA (tonnes)	16 409	16 350	15 593	14 863	14 984	15 096	14 602
Évolution	-	- 0,36 %	- 4,63 %	- 4,68 %	- 0,81 %	- 0,75 %	- 3,27 %

Source : Service déchets PAA

5 023 tonnes d'emballages retrouvés dans les ordures ménagères, soit 34,4% de déchets qui auraient dû être triés. Si tous ces déchets étaient triés, l'agglomération économiserait 747 000 euros HT de traitement par an. La valorisation apporterait en plus des recettes. L'économie totale par an serait de l'ordre de 2,3 millions d'euros sur un budget de 9 millions d'euros.

4 220 tonnes de biodéchets retrouvés dans les ordures ménagères (déchets verts + déchets alimentaires), soit 28,9% de biodéchets.

307 kg d'ordures ménagères produits en 2022 par habitant sur le territoire de PAA, contre 250 au niveau national et un peu plus de 200 kg pour les collectivités similaires à la nôtre. Chaque tonne de déchets enfouis sur les sites de traitement des déchets coûte environ 370 euros à la collectivité.

Service Eau et assainissement

LE RÉSEAU SE MET À LA PAGE



Zoom sur...

La seconde vie des boues d'épuration

Montée en lien avec le service déchets, l'une des opérations phares de cette année a été la création de la plateforme de compostage sur la station d'épuration de Bras-d'Asse. Elle sert à réaliser une expérimentation d'un concept d'économie circulaire visant à valoriser les boues. Ces dernières seront mélangées à des déchets verts de sorte à obtenir un compost pouvant servir d'engrais agricoles aux agriculteurs locaux.

Diverses opérations de modernisation ont été menées au cours de l'année sur les ouvrages de l'agglomération afin d'en améliorer le fonctionnement et optimiser ainsi le réseau.

Provence Alpes Agglomération s'est attelée en 2022 à la modernisation des ouvrages du réseau d'eau. Cela s'est notamment concrétisé par le déploiement de la télétransmission : des capteurs y ont été installés et remontent différentes informations en temps réel (niveau de réservoir, volumes consommés, anomalies, etc.). Celles-ci permettent aux agents d'être plus réactifs lors des interventions d'exploitation. Cela est essentiel pour lutter contre les fuites et agir lors des épisodes de sécheresse. Les entrées de quatre stations d'épuration ont par ailleurs été dotées de dégrilleurs automatiques.

Ce dispositif consiste à débarrasser les eaux usées des polluants solides les plus volumineux, susceptibles de gêner les traitements ultérieurs voire d'endommager les équipements. ○

Et aussi en 2021

- Rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement d'Archail avec la pose des compteurs de tous les abonnés du centre-bourg.

L'harmonisation des tarifs sur les rails

Dès le 1^{er} juillet 2022, deux tiers des communes de PAA étaient désormais soumises au même tarif. L'étude tarifaire est toujours en cours avec l'objectif d'étendre la tarification unique au 1^{er} janvier 2024. Une tarification sociale à destination des foyers les plus modestes y est en réflexion. ○

Les chiffres clés du service Eau et Assainissement en 2022

53 au 31 décembre 2022 répartis sur trois pôles : Digne-les-Bains, Saint-Auban et Seyne-les-Alpes

31 900 usagers

31 000 compteurs d'eau

Eau potable :

105 points de prélèvement

159 réservoirs (191 cuves) d'une capacité

totale de 31.200 m³

77 stations de pompage

920 kilomètres de réseau

Assainissement :

55 stations d'épuration

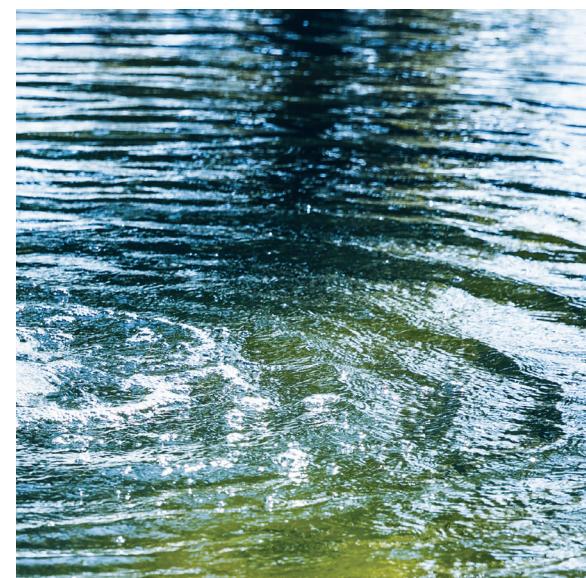
43 postes de relevage

520 kilomètres de réseau

Source : Régie Eaux PAA

Eaux pluviales urbaines

LE SERVICE SE STRUCTURE



L'année 2022 a donné le coup d'envoi des premiers travaux sur le terrain pour ce service placé sous la coupe de PAA depuis le 1^{er} janvier 2020. L'entretien reste par contre assuré par les communes qui le souhaitent, via une convention.

Conformément à la loi NOTRe, Provence Alpes Agglomération a récupéré la gestion des eaux pluviales urbaines depuis le 1^{er} janvier 2020. Après deux années dédiées au montage juridique et financier du service, les premières opérations ont pu être lancées en 2022.

Par exemple sur les communes de Saint-Julien-d'Asse et Le Brusquet, en coordination avec les services Eau et Assainissement et Éclairage public, ou encore à Digne-les-Bains ou Mirabeau. D'autres ont été préparées en vue de leur démarrage l'année prochaine, notamment à Aiglun, l'Escale, Malijai ou Champtercier. Le service bénéficie d'une enveloppe de 310 000 euros pour mener ces travaux d'investissement, auxquels s'ajoutent 120 000 euros pour son fonctionnement.

En ce qui concerne l'entretien du réseau Eaux pluviales urbaines, PAA a signé à ce jour des conventions de délégation de gestion avec vingt-six communes, dont les plus importantes. Le but est de leur permettre de gérer directement les opérations de curage ou de réparation de réseau, comme c'était le cas auparavant, afin de conserver un maximum de réactivité et d'efficacité. ○

Réseau urbain

DEUX BUS HYBRIDES POUR LES LIGNES 1 ET 2



Vieillissante, la flotte des bus du réseau de Digne-les-Bains va progressivement être renouvelée. Un changement qui a démarré cette année par l'achat de deux véhicules hybrides.

Des bus modernes et plus propres, voilà ce qui attend les usagers des lignes 1 et 2 du service de Transport Urbain Dignois (TUD). Provence Alpes Agglomération a acheté deux véhicules hybrides de la marque Volvo pour remplacer les actuels Mercedes Citaro. Ces nouveaux engins neufs et de conception récente garantiront une meilleure sécurité à tous les passagers et une réduction des coûts – aussi bien de maintenance, d'entretien que de consommation – de l'ordre de 30 000 euros par véhicule.

L'impact environnemental sera également

moindre: ces bus hybrides fonctionneront entièrement à l'électrique pendant la moitié de leur temps de circulation. Pour le reste, ils s'appuieront sur un moteur thermique pouvant rouler exclusivement au biocarburant non polluant B100. Ce dernier sera produit à partir de colza 100% français, renouvelable et tracé.

Achetés à la fin de l'année 2022 pour un montant de 312 000 euros HT l'unité, les bus devraient commencer leurs rotations sur le TUD en 2023. Le changement de l'ensemble de la flotte se fera ensuite progressivement. ●

Le sans contact bientôt disponible

Tout au long de l'année 2022, PAA a préparé la mise en place de la billettique sans contact pour les passagers du TUD. Dès mars 2023, les billets unitaires vendus à bord des bus ne se présenteront ainsi plus sous le format papier mais d'une carte magnétisée. Il en va de même, à partir du mois de juin, pour les abonnements mensuels jeunes et adultes, les cartes thermales et celles du CCAS.

Afin de créer leur carte, les usagers pourront se rendre dans les bureaux du service transports, aux Thermes et au CCAS.

Le (re)chargement des abonnements pourra ensuite se faire chez les dépositaires agréés: office de tourisme, tabacs, bar et presse de Digne-les-Bains.

Cette modernisation du système va permettre de mieux connaître l'utilisation du réseau pour réajuster les lignes en fonction. ●

Réseau interurbain

Tarifs à la baisse sur la ligne D1

Les tarifs pour les usagers grand public et scolaires de la ligne régulière D1 ont été harmonisés. L'abonnement annuel s'élevait à 110 euros pour les premiers quand les seconds payaient 160 euros pour quasiment le même itinéraire. Un prix unique à 110 euros est désormais accessible à tous, identique à celui pratiqué pour l'ensemble des élèves du territoire de PAA. Par ailleurs, un bus plus grand – 32 places contre 22 précédemment – assure dorénavant les trajets afin d'accueillir davantage de monde. ●

Chiffres clés 2022



Réseau urbain TUD

- 4 lignes annuelles
- 1 service à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite
- 110 arrêts de bus
- 16 conducteurs, 7 autobus et 3 navettes
- 370 000 voyages par an
- Budget: 1 367 000 euros

Réseau interurbain

- 7 lignes régulières et 46 services scolaires
- 1 900 élèves transportés au quotidien
- 41 véhicules dont 26 autocars et 15 mini-bus
- 455 000 km parcourus annuellement (commerciaux et HLP)
- Budget : 2 433 756 euros

Source : Service Transports PAA

○ Crédit d'un événement

1^{ère} FÊTE DU VÉLO DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Compétente dans le domaine de la mobilité, Provence Alpes Aggommération a pour mission le développement et la promotion des mobilités douces au quotidien. Performante sur le plan environnemental, socialement utile, économiquement viable, la pratique cyclable est indissociable des enjeux de santé publique et de transition écologique et s'intègre pleinement dans la stratégie « Pleine Santé » et dans le « PCAET » de l'Aggommération. Par ailleurs, Provence Alpes Aggommération est un territoire emblématique pour la pratique loisir du vélo et possède une culture vélo importante qu'il convient de décliner sur la pratique du quotidien.

C'est dans ce cadre que le 4 juin 2022, PAA a organisé avec le soutien de l'association Digne à vélo et de la Ville de Digne-les-Bains, la première fête du vélo de l'aggommération, dans le Parc Louis Jouvet. L'objectif de cet événement est de promouvoir la pratique du vélo du quotidien par la valorisation des acteurs locaux qui œuvrent en



ce sens, ainsi qu'en proposant des animations ludiques et de perfectionnement.

Il s'agit également d'un temps de sensibilisation et d'introduction du public au monde du vélo: entretien de son vélo, nouvelles mobilité (VAE), sécurité à vélo, maniabilité, etc.

En 2022, 15 acteurs ont répondu présents avec la participation d'associations, de magasins spécialisés et de la collectivité.

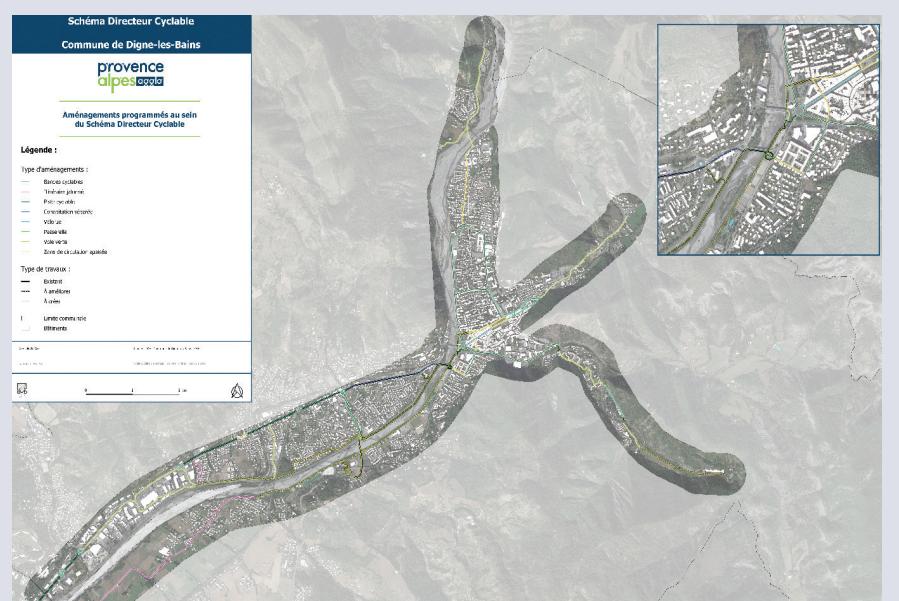
Au travers de cet événement, il convient donc d'attirer l'attention du public sur le monde du

vélo en lui proposant de découvrir de nouvelles mobilités (VAE), de l'initier à l'entretien et à la réparation de son vélo, de le sensibiliser à la sécurité à vélo, de valoriser les externalités positives du vélo sur la santé et l'environnement et de renforcer l'autonomie et la maniabilité à vélo. Pour l'année 2023, la fête du vélo aura lieu le samedi 3 juin, au niveau l'étangs des Salettes sur la commune de Château-Arnoux – Saint-Auban, afin de mettre en valeur le val de Durance, territoire réputé pour la pratique du vélo. ○

Finalisation du schéma directeur cyclable

Dans le cadre du programme d'action cœur de ville, Provence Alpes Aggommération a élaboré un schéma directeur cyclable sur la ville de Digne-les-Bains. Ce dernier, vise à obtenir un réseau cyclable cohérent, répondant aux usages et permettant d'améliorer l'accessibilité du centre-ville depuis les principales polarités de la commune. Aussi, 5 corridors ont été définis, comme représenté sur le plan ci-contre.

Ce dernier permet également de définir le type d'aménagement adapté (piste cyclable, voie verte, bande cyclable, vélorue etc.) ainsi que de simplifier leur réalisation par le maître d'ouvrage, car il s'agit d'une compétence partagée entre les gestionnaires de voiries. ○



Démarche de revalorisation de la ligne non-circulée entre Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban

Sur presque trois ans, SNCF Réseau en partenariat avec Provence Alpes Aggommération ont mené une étude d'opportunité, permettant de dessiner un projet de mobilité durable reliant Digne-les-Bains au bassin de vie durancien avec une connexion au réseau ferré national de la ligne des Alpes. Entre 2020 et 2022, plusieurs études préparatoires et ateliers participatifs ont été menés pour identifier les besoins en mobilité du territoire et les solutions d'expérimentations envisageables. Aussi, est né

un véritable projet de territoire, combinant la mise en place d'un train très léger, écologique et éco-conçu, d'une capacité de 40 à 60 places, avec un réseau de voies douces cyclables de 32 km et de services permettant le maillage territorial (covoiturage, vélo etc.). La prochaine étape consiste à définir le mode de gouvernance ainsi que le portage financier. Un phasage du projet sera nécessaire, avec des contraintes qui restent à approfondir (traversée de la Durance et raccordement à la ligne des Alpes). ○

○ Ça déménage

LE RELAIS PETITE ENFANCE FAIT PEAU NEUVE



Des travaux de rénovation ont été engagés au sein du relais « LesFrimousses » afin d'accueillir les assistantes maternelles et leurs enfants dans les meilleures conditions.

À près un déménagement l'année dernière, le Relais petite enfance (RPE) « Les Frimousses » de Digne-les-Bains, seul établissement de ce type sur le territoire de Provence Alpes Agglomération, a fait l'objet de travaux de rénovation en 2022. Grâce à un financement du fonds européen LEADER, ils ont été menés dans l'ensemble du local à partir du mois de septembre.

Les murs des deux grandes salles d'activité et

du bureau ont été repeints et le parquet changé. Les pièces ont ensuite été équipées d'électroménager neuf et le matériel pédagogique a été renouvelé de façon à offrir aux assistantes maternelles les meilleures conditions possibles pour le bien-être des enfants qu'elles accueillent. À terme, un projet de potager devrait voir le jour dans le parc de la Sympathie. La totalité des travaux a coûté 23 975 euros, avec un reste à charge de 6 523 euros pour PAA. ○

Un nouveau partenariat avec la Caf

PAA et la Caisse d'allocations familiales (Caf) des Alpes-de-Haute-Provence vont signer fin 2023 une Convention territoriale globale. Ce nouveau partenariat se prolongera jusqu'en 2027 et se substitue au précédent, le Contrat Enfance Jeunesse. Sa vocation et son champ d'application ont été élargis. Il englobe désormais, outre les thématiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse comme auparavant, également celles du logement, de l'animation de la vie sociale, de l'accompagnement à la parentalité, de l'accès aux droits et de l'inclusion.

La Récré peine à faire le plein

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Digne-les-Bains a rencontré un vif succès dès sa création en 2017. Si bien que son ouverture a été étendue d'un à quatre après-midi par semaine dès 2021. Mais depuis la crise sanitaire, le niveau de fréquentation habituel n'est plus atteint. Une journée portes ouvertes a été organisée le 22 octobre 2022 afin de relancer l'intérêt pour l'établissement. Sans résultat, malgré la présence de nombreuses familles. Le LAEP a été ouvert 160 jours en 2022 et a accueilli 274 adultes et 304 enfants. ○

Un nouveau gestionnaire pour les centres de loisirs

Suite au renouvellement de la délégation de service public, cinq des sept accueils de loisirs de PAA –ceux de Digne-les-Bains, Moustiers-Sainte-Marie, Aiglun, Estoublon et l'Escale– ont changé de gestionnaire. Après 14 ans sous la houlette de l'association Léo Lagrange Méditerranée, c'est l'IFAC* qui en a la charge depuis le 1er mai 2022. Cette passation n'a pas impliqué de changement de personnel ni de modification dans les services proposés. Elle n'a donné lieu qu'à une harmonisation des horaires et des périodes d'ouverture des structures. ○ *Institut de formation, d'animation et de conseil

Et aussi en 2021

- L'année a été marquée par une pénurie d'assistantes maternelles agréées et par un manque de places d'accueil.

Chiffres clés 2022

Les chiffres clés de l'accueil des enfants

10 structures d'accueil – 9 crèches et une halte-garderie (211 places)

1 Relais Petite Enfance (RPE), comprenant un relais itinérant (RAMip)

7 accueils de loisirs

- 5 structures en gestion intercommunale offrant 125 places
 - Crèche Intercommunale de Digne-les-Bains « Les premiers Pas » : 49 berceaux ;
 - Halte-Garderie Intercommunale de Digne-les-Bains « Le P'Tit Jardin » : 15 berceaux ;
 - Micro-Crèche Intercommunale de Beynes « Bédunia » : 10 berceaux ;
 - Crèche Intercommunale de Moustiers-Sainte-Marie « Les petits santons » : 15 à 20 berceaux ;
 - La Crèche Intercommunale de Mallemoisson « Les Gar'nement » : 30 berceaux.

- 5 structures en gestion associative offrant 86 places ;
 - Crèche Associative « Le jardin enchanté » (Digne-les-Bains) : 20 berceaux ;
 - Crèche Associative « La Maisonnée » (Digne-les-Bains) : 18 berceaux ;
 - Crèche Associative de Seynes-les-Alpes « La Ruche » : 18 berceaux ;
 - Crèche Associative de Montclar « Les P'tits loups » : 10 berceaux ;
 - Crèche Associative de Volonne « Les canaillous » : 19 berceaux ;

- 1 Relais Petite Enfance (RPE) situé à Digne-les-Bains, incluant un relais itinérant (RAMip), soit 52 assistantes maternelles proposant 196 places.

Montants des subventions aux crèches associatives

- La maisonnée (Digne-les-Bains) : 105 000 euros
- Le Jardin enchanté (Digne-les-Bains) : 100 000 euros
- La Ruche (Seyne-les-Alpes) : 85 000 euros
- Les Canaillous (Volonne) : 73 700 euros
- Les P'tits loups (Montclar) : 50 000 euros

+ 3 600 euros pour le RAMip Fruits de la Passion dont les actions couvrent des communes de Provence Alpes Agglomération

Source : Service Petite Enfance PAA

Maisons France Services

DES ÉTABLISSEMENTS TOUJOURS PLUS SOLICITÉS

Les MFS de Provence Alpes Agglomération ont de nouveau enregistré une forte hausse des demandes d'usagers en 2022, signe de leur utilité.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...

Les Maisons France Services interviennent auprès des usagers dans toutes leurs démarches administratives du quotidien. Elles constituent ainsi de vrais espaces de proximité en matière d'accès aux services, de conseils et d'accompagnement.

Provence Alpes Agglomération en compte deux sur son territoire : la Maison France Services de la Vallée de la Blanche, à Seyne-les-Alpes, et celle du Val de Durance, à Château-Arnoux-Saint-Auban. Toutes deux ont connu une forte augmentation des demandes en 2022. Elle s'explique par la dématérialisation qui se généralise de plus en plus, notamment avec l'arrivée de la déclaration obligatoire au Système d'Information sur les Armes (SIA) pour tous les détenteurs d'armes, qui nécessite un accompagnement et une aide pour les usagers.

Mais aussi par les retombées d'une campagne de publicité nationale et d'une meilleure visibilité auprès du grand public.

Les MFS ont par ailleurs accueilli des permanences de partenaires tout au long de l'année. En plus des neuf historiques et nationaux (Pôle Emploi, la Caf, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, La Poste...), chacune dispose de ses propres partenariats locaux. Val de Durance en compte quinze et Vallée de la Blanche quatre. ●

Chiffres clefs 2022

MFS Vallée de la Blanche
2 062 demandes (+70 % par rapport à 2021)

MFS Val de Durance :
4 182 demandes (+125 %)



Politique de la ville

7 ANS DE MOBILISATION EN FAVEUR DES HABITANTS

L'année 2022 a permis de dresser le bilan des actions menées dans le quartier Centre-Ville-Pigeonnier de Digne-les-Bains, unique territoire de PAA relevant de la politique de la ville. Destinées à favoriser la cohésion sociale, à développer l'activité économique et l'emploi et à améliorer le cadre de vie des habitants, elles s'avèrent bénéfiques.

Depuis 2017, Provence Alpes Agglomération est en charge de la politique de la ville. Cette politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les zones les plus défavorisées de son territoire concerne ainsi le quartier Centre-Ville-Pigeonnier de Digne-les-Bains et ses 2 130 habitants. Son objectif est d'y réduire les écarts de développement, de restaurer l'égalité républicaine et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Cette démarche repose sur un « Contrat de Ville » associant l'État, les collectivités et plusieurs partenaires. Signé en 2015 pour une durée initiale de six ans, sa fin a été reportée au 31 décembre 2023 en raison de la crise du Covid-19. Un an avant l'échéance, un bilan a été réalisé, qui servira de base lors de l'élaboration du prochain.

Il ressort que les actions mises en place correspondent bien aux besoins des habitants en matière d'emploi, de culture et d'éducation.

Des difficultés de coordination entre les partenaires et un manque de moyens humains pour orchestrer et animer le dispositif ont également été évoqués. ●

Budget 2022

Financements	État	Provence Alpes Agglo	État+PAA
Cohésion sociale	51 100 euros	31 400 euros	82 500 euros
Développement économique	41 000 euros	8 000 euros	49 000 euros
Cadre de vie	4 000 euros	2 000 euros	6 000 euros
Total	96 100 euros	41 400 euros	137 500 euros
Budget pour réaliser le bilan du Contrat de ville	21 560 euros	4 600 euros	26 160 euros
Total général	117 660 euros	46 000 euros	163 660 euros

Source : Service Politique de la ville PAA

● BIBLIOTHÈQUE

AVEC L'ESCALE, LE RÉSEAU S'ÉTOFFE



La bibliothèque de l'Escale a ouvert fin 2022 avec près de 700 documents sur ses étagères. Avec ce nouveau site, le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération est fort désormais de 15 bibliothèques.

Depuis le 16 décembre, les habitants de la commune de l'Escale disposent de leur propre bibliothèque. Un nouveau service créé de toute pièce, fruit d'un travail de longue haleine mené par les agents de la commune en étroite collaboration avec la médiathèque départementale et le service de lecture publique de Provence Alpes Agglomération. Elle devient ainsi la 15^e bibliothèque à intégrer le réseau des médiathèques du territoire.

Installée dans les locaux de l'agence postale, la bibliothèque est ouverte tous les matins de

8h30 à 12h, du mardi au samedi. Son fonds compte près de 700 documents (romans, albums jeunesse et documentaires) dont de nombreuses nouveautés, des romans policiers et des livres imprimés en gros caractères. Via un service de navette hebdomadaire qui permet de déplacer les ouvrages d'une structure à l'autre, ses abonnés ont par ailleurs accès à l'ensemble des collections du réseau : près de 200 000 documents, films, tutos, cours ou documentaires. Des animations y seront proposées prochainement, notamment à destination des scolaires. ○

La lecture accessible à tous

Un espace « Facile à lire » a été inauguré le 5 octobre à la bibliothèque de Digne-les-Bains. Labellisé par le ministère de la Culture, cet espace est pensé pour être attrayant et donner l'envie de s'y arrêter. Les livres disponibles sont adaptés pour les personnes éloignées de la lecture. Tous ont été dotés d'un marque-page présentant leur contenu grâce à quelques mots-clés et un court résumé. Premier espace de ce type dans les Alpes-de-Haute-Provence et même les Hautes-Alpes, il a vocation à se déplacer tour à tour dans chaque bibliothèque du réseau.



● Résidence de création

CARTE BLANCHE À NICOLAS LACOMBE

Le réseau des médiathèques de PAA a accueilli en 2022 l'artiste Nicolas Lacombe dans le cadre d'une résidence de création. Une démarche initiée pour la troisième année consécutive afin de favoriser l'accès au livre et à la lecture, soutenir la création en littérature jeunesse contemporaine et aider à sa diffusion. Ce plasticien-illustrateur a travaillé entre février et mars sur sa création baptisée « Awa, l'écho du désert », qu'il présentera en avril 2023. Un mois pendant lequel il a également assuré plusieurs ateliers auprès des scolaires. ○



● Mois de la BD

LA BANDE-DESSINÉE A DÉSORMAIS SON RENDEZ-VOUS

La première édition du Mois de la BD s'est tenue en novembre. De nombreuses animations ont pour l'occasion été organisées par le réseau des médiathèques de PAA à Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains et l'Escale : des expositions dédiées à l'histoire du manga, aux œuvres d'Hitomi Takeda et à la maison d'éditions « 2024 », mais aussi une lecture-conférence en images, un BD-concert, des rencontres et des ateliers avec des auteurs et illustrateurs. Fort de 1 300 participants et 47 actions, l'événement est appelé à revenir dès 2023. ○

Chiffres clés 2022

- 4 700 abonnés
- 15 médiathèques dans le réseau
- 220 000 documents
- 277 000 prêts sur l'année
- 30 agents

Source : Réseau de lecture PAA



UNE CLASSE PRÉPA D'EXCELLENCE



Les 14 élèves de cette classe ont tous été admis en écoles supérieures d'art à l'issue des concours. Une réussite qui témoigne de la qualité des cours dispensés.

L'école d'art IDBL intercommunale de Digne-les-Bains a notamment pour mission d'accompagner les jeunes aspirants aux études d'art à préparer les concours d'entrée des grandes écoles. Quarante d'entre eux ont été accueillis pour l'année scolaire 2021-2022. L'enseignement dispensé leur a permis de développer leur personnalité et leur créativité tout en découvrant l'ensemble des pratiques artistiques contemporaines. Les neuf professeurs ont assuré un suivi individualisé de chaque élève et les ont aidés à choisir une orientation collant au mieux à leurs aptitudes et à leur souhait professionnel. À l'issue des concours, 13 jeunes ont été reçus dans des écoles supérieures d'art et un en école d'architecture, soit 100 % de réussite. ○

Carton plein pour les ateliers grands publics

L'IDBL propose des cours et ateliers hebdomadaires au grand public – enfants, adolescents et adultes – couvrant l'ensemble des disciplines des arts plastiques et visuels (dessin, modèle vivant, peinture, BD-illustration, gravure, volume, céramique, photo, vidéo et histoire de l'art). 500 personnes s'y sont inscrites sur la période 2022-2023.

À la suite du départ à la retraite de Françoise Gauthier, en charge des ateliers peinture, un nouvel enseignant, Florent Contin-Roux, a rejoint l'équipe.



Et aussi en 2022

- L'exposition « Des contemporaines », dédiée au travail de six artistes femmes et pédagogues, qui interroge les limites de la peinture.

○ Cinématographe

UNE ANNÉE PRESQUE NORMALE

Après deux années marquées par des fermetures administratives en raison du Covid-19, le Cinématographe a ouvert sans discontinuité en 2022. Une activité normale qui se ressent sur la fréquentation : +74,5 % en un an, soit 57 365 spectateurs. Cela reste tout de même bien inférieur aux chiffres de 2019 (81 568 spectateurs). Le public a pu pleinement profiter de la riche programmation de l'établissement, en plus des séances habituelles. Avec notamment la Semaine du cinéma italien, la diffusion d'opéras et de ballets et bien sûr une nouvelle édition – la 24^e – des « Rendez-vous d'automne » qui met à l'honneur le cinéma d'auteur. ○

Les chiffres du Théâtre Durance en 2022

- 2019 : **81 568** spectateurs
- 2020 : **23 719** spectateurs (fermeture administrative du 14 mars au 22 juin puis du 29 octobre au 31 décembre)
- 2021 : **32 874** spectateurs (fermeture administrative du 1^{er} janvier au 19 mai 2021)
- 2022 : **57 365** spectateurs

Et aussi en 2022

- Subvention de 519 777 euros accordée aux conservatoires

○ Théâtre Durance

UN PROJET DE TERRITOIRE

Le Théâtre Durance s'est toujours ouvert sur son territoire. L'année 2022 l'a de nouveau démontré avec une programmation dans ses murs mais aussi dans tout le département, en lien avec de nombreux artistes et partenaires : *Les Échappées*, spectacles hors-les-murs dans les villes et villages, *les Audio-balades*, commandées à des compositeurs et disponibles à tout moment en ligne ou *Les Escapades*, festival de fin de saison sur le plateau des Lauzières.

Autour de cette programmation, une multitude de projets ont été construits en collaboration avec les établissements scolaires, les associations, les centres de loisirs ou encore les communes ou communautés de communes des Alpes-de-Haute-Provence. ○

Les chiffres du Théâtre Durance en 2022

- 4 700** spectacles, **89** représentations dont **29** représentations scolaires
- 90** jours de présence d'artistes en résidence dont **18** hors les murs
- 12** résidences accueillies, dont **9** compagnies régionales
- 10** projets coproduits
- 9** stagiaires, **130** jours d'accueil

○ Extinction des feux

LA DÉMARCHE POUR « ÉCLAIRER JUSTE »



Provence Alpes Agglomération œuvre depuis plusieurs années pour protéger la biodiversité et préserver le ciel étoilé en limitant les consommations énergétiques à travers l'extinction nocturne.

De plus en plus considérés comme source de nuisance et de pollution, les éclairages publics représentent 41 % de la consommation d'électricité des communes. Face à ce constat, Provence Alpes Agglomération a fait le choix de s'engager dans une démarche d'extinction nocturne de l'éclairage public sur les 23 communes et les 12 zones d'activité économique où elle exerce la compétence. Le Service d'Informations Géographiques (SIG) a ainsi cartographié l'ensemble du réseau d'éclairage public. Après la signature d'une Charte d'engagement, un plan d'extinction sera établi, avec le soutien du Service Maîtrise de l'Energie (SME) permettant de réduire la pollution lumineuse, l'énergie et les dépenses.

D'ici 2024, l'objectif vise à réduire de 40% la consommation énergétique de l'éclairage

public du territoire, permettant d'économiser plus de 150 000 euros par an et d'investir dans l'installation de lampes Leds pour remplacer, à terme, les 1 500 luminaire les plus vétustes.

Pour ces travaux, Provence Alpes Agglomération a obtenu le soutien financier de l'Etat via la DETR et la DSIL qui lui permettront d'intervenir sur 8 premières communes: Aiglun, Bras d'Asse, Champtercier, Digne-les-Bains, Marcoux, Mézel, Moustiers-Sainte-Marie, La Robine-sur-Galabre. Une demande de financement a été déposée ultérieurement au Fonds Vert afin d'intervenir sur les communes restantes. ○

Et aussi en 2022

- Accompagnement des communes dans leur démarche d'adressage

○ Audits et élaboration

Plan d'actions du contrat d'objectif territorial

Le Contrat d'objectif territorial (COT) signé avec l'agence de la transition écologique (ADEME) en 2021 vise à accélérer l'action de PAA pour réduire son impact environnemental, et assurer une animation territoriale en ce sens.

L'ADEME a doté le service Transition Écologique en outils d'évaluation des performances dans les domaines « Climat, Air, Energie » et « Économie circulaire ».

Un état des lieux a été effectué pour obtenir deux scores, certifiés par des auditeurs externes à l'été 2022.

A partir de ces audits, des progressions attendues ont été fixées, dont l'atteinte conditionne l'obtention de financement (350 000 euros sur 4 ans).

L'état des lieux ainsi que des ateliers de travail ont permis de prioriser les actions à prévoir, en cohérence avec les politiques déjà en cours, pour atteindre les objectifs. Le programme d'actions du COT, validé début 2023, actualise et renforce le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cours. ○

Bilan GES dans le cadre du PCAET

Tous les quatre ans, la Communauté d'Agglomération doit réaliser le bilan des gaz à effet de serre (BEGES) de son patrimoine et de ses services.

L'analyse a été effectuée et rendue à l'automne 2022, basée sur les données 2021. Ces résultats fournissent des indicateurs pertinents pour l'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et la démarche globale d'éco-exemplarité de la collectivité.

Globallement, les émissions de PAA ont augmenté, passant de 2 140 tonnes/CO₂ à 2 584 t/CO₂ soit de 6,6 t/CO₂ par agent à 7,9 t/CO₂ par agent. Ces chiffres bruts s'expliquent par la prise de nouvelles compétences comme l'eau et l'assainissement. A périmètre égal, les émissions ont baissé de 4% et sont estimées à 2 055 t/CO₂.

○ Forum de la Transition

2ÈME ÉDITION, SUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La 2^e édition du Forum de la transition s'est tenue les 23 et 24 septembre à Digne-les-Bains autour de la transition agroécologique, et des possibilités d'agir pour la transition

par la composition de nos assiettes. Stands, conférences, exposition, enregistrement d'un podcast... un programme étoffé sur deux jours avec de nombreux partenaires. ○



● Plantation de haies et création de mares

LANCEMENT DU MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

Provence Alpes Agglomération a été lauréate de l'appel à projet « Marathon de la biodiversité ». L'appui financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (265 000 €) permet d'accompagner la plantation de 10 km de haies champêtres et la création 10 mares dans les quatre prochaines années (2022-2025).

PAA unique maître d'ouvrage prend en charge, 90 % du coût des plants et protections

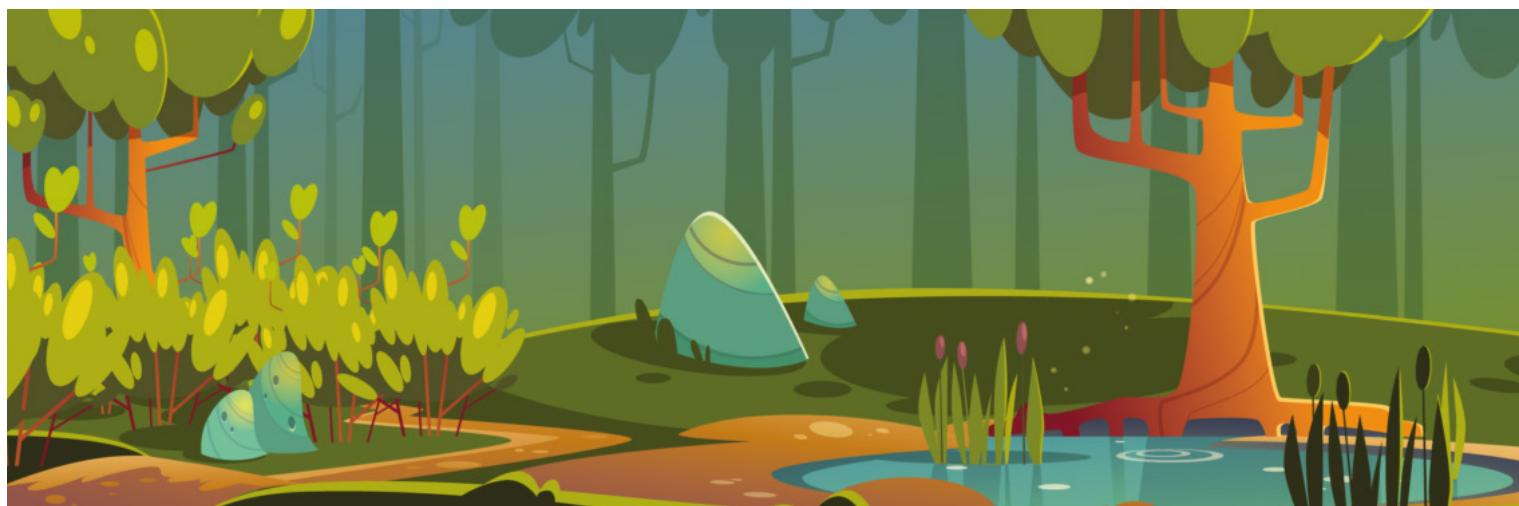
ainsi que les travaux de réalisation de mares. L'appel à candidatures concerne :

- Les agriculteurs ou groupements d'agriculteurs,
- Les communes propriétaires de foncier,
- Les propriétaires privés, en accord avec l'utilisateur éventuel de la parcelle.

Une dizaine de projets de mares et sept projets de haies (Seyne, Beynes, Les Mées, Volonne, Le Chaffaut, Mallemoisson) ont été retenus par la commission d'analyse des partenaires

en fin d'année. Chaque projet retenu fera l'objet d'un accompagnement technique avant, pendant et après les aménagements, toujours en lien avec les bénéficiaires. Des sessions de formation seront dispensées, un accompagnement à la plantation ainsi qu'un suivi de l'opération seront réalisés.

Une deuxième vague de candidatures sera ouverte fin 2023. ●



Avancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

L'année 2022 a été consacrée à la 2^{ème} phase du Schéma de Cohérence Territoriale : le Projet d'Aménagement Stratégique. Il s'agit du cœur de ce document de planification de l'aménagement du territoire car il exprime le projet politique de l'agglomération pour les 20 prochaines années (2025-2045). Les élus ont ainsi choisi un scénario démographie/ logement intermédiaire en phase avec le futur PLH (notamment l'objectif de reconquête des logements vacants), 3 grandes orientations et leurs actions associées.

OCL

Travail préparatoire
pour la mise en place
**d'une Commission
Intercommunale
du Logement**

Provence Alpes Agglomération est chef de file de la politique des attributions des logements locatifs sociaux. La Conférence Intercommunale du Logement est indispensable pour mettre en place cette politique car elle discute et valide collégialement chaque étape.

Fin 2022 le service a défini les 3 collèges de la Commission et consulté chaque structure pour qu'elle désigne son représentant et suppléant. ●

● PLH

Finalisation du Programme Local de l'Habitat

Le programme d'actions, dernier volet du Programme Local de l'Habitat, a été finalisé en 2022. Les élus ont choisi de prioriser la remobilisation du parc de logements existants, surtout dans les centres-bourgs, en fixant des ambitions de lutte contre la vacance résidentielle et de rénovation énergétique. Le projet de PLH a été arrêté par délibération lors du conseil communautaire du 6 octobre 2022. Cet arrêt a été notifié aux communes qui disposaient d'un délai de 2 mois afin d'émettre un avis sur le projet de PLH (repris pour le 2nd arrêt du PLH). ●



Service développement économique

COMMENT AMÉLIORER L'OFFRE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES

C'est la question que s'est posée le service développement économique de Provence Alpes Agglomération pour continuer à attirer des entreprises et des talents sur son territoire.

Fabrique Prospective

« sites industriels de demain »

Provence Alpes Agglomération a fait partie des 8 intercommunalités retenues au niveau national pour réfléchir au futur des sites industriels dans le cadre d'un programme d'accompagnement de l'ANCT. Ce travail prospectif s'est concentré durant 12 mois sur les actions à mettre en œuvre pour développer l'attractivité du site industriel de Saint-Auban (Arkema et Kem One) de manière à y attirer de nouvelles entreprises industrielles. Les contraintes administratives du

site SEVESO et les difficultés de recrutement ont été les problématiques majeures traitées par les acteurs économiques et institutionnels réunis pendant 12 mois. Cette réflexion est venue nourrir la stratégie de Provence Alpes Agglomération concernant l'accueil des entreprises dans ses zones d'activités et légitime encore un peu plus le positionnement industriel du Val de Durance lauréat du Label Territoire d'Industrie en 2019. ●

Développer les tiers-lieux pour attirer les talents

Autre axe exploité par PAA pour attirer de nouvelles activités économiques: le développement de tiers-lieux. En 2022, le service développement économique a bénéficié de l'appui en ingénierie de l'agence

de développement régionale Rising Sud pour analyser le potentiel de développement de tiers-lieux. C'est en 2022, que l'espace de co-working situé dans les locaux de Diniapolis à Digne-les-Bains a été entièrement rénové

pour proposer des conditions d'accueil de premier ordre aux co-workers du territoire. Cette rénovation a pu être possible grâce au concours financier de l'Europe dans le cadre du projet ALCOTRA Clip – Circuito.

Alimentation locale et de qualité

BILAN

DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Projet Alimentaire Territorial vise à animer et coordonner la promotion de l'alimentation locale et de qualité.

Après un diagnostic et une concertation (2020-2021) les priorités d'action concernaient le

tissu et le foncier agricole, le développement des filières, les enjeux environnementaux, l'accessibilité, la restauration collective durable. Pour cela, plusieurs moyens d'action: animer des temps d'échanges et d'interconnaissance;

déployer des outils et événements de sensibilisation; proposer des accompagnements ou formations aux professionnels. ●

Le bilan de cette première étape est sur le site de PAA



Interconnaissance

Réunion de quinze communes pour échanger sur le foncier agricole avec la Chambre d'Agriculture, la SAFER, Terre de Liens et Mosagri. Le séminaire s'est poursuivi par la visite d'un espace-test.



Événements et sensibilisation

Animation d'un espace de la Foire de la lavande à Digne-les-Bains, offrant une belle visibilité à des producteurs et artisans locaux. L'espace était aussi ouvert aux partenaires pour présenter leurs activités (association Bienvenue à la Ferme, dégustation par le Chef Payan).



Formation, accompagnement

Formation par le Mouvement des Cuisines Nourricières de personnel de restauration collective pour s'approprier les protéines végétales. Après un temps théorique, les participants ont cuisiné en « réduisant la quantité, mais améliorant la qualité » de la viande.

2022-2026

ÉLABORATION

D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Après 5 ans d'existence, Provence Alpes Agglomération a élaboré un schéma de développement économique pour la période 2022- 2026.

Ce document est le fruit d'un travail collectif, réalisé avec les collaborateurs et les élus en charge des questions économiques ; il constitue la feuille de route de l'agglomération en matière de développement économique pour le mandat qui court jusqu'en 2026. Cette stratégie est issue d'une large concertation auprès des acteurs du territoire, qui a permis de dresser un diagnostic et de valider les axes d'intervention jugés prioritaires, de manière collégiale. Elle est le reflet de la collaboration concrète de Provence Alpes Agglomération avec le monde

économique départemental et régional. Ce document stratégique doit permettre à l'agglomération et ses partenaires de disposer d'une vision prospective et concertée du développement économique du territoire. Il doit également permettre de garantir une cohérence d'ensemble entre les différents projets portés par l'agglomération et ses partenaires et ainsi positionner l'offre économique de manière visible et attractive. C'est un élément déterminant du projet de territoire porté par Provence Alpes Agglomération.

Cette stratégie, qui se veut conforme et

complémentaire au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) mise sur :

- L'attractivité résidentielle autour de la revitalisation des centres-villes structurants
- Le bien-être et l'amélioration du cadre de vie
- Le tourisme durable autour de nos patrimoines naturels et culturels
- L'accompagnement aux entreprises et le soutien à l'économie productive
- Les transitions énergétiques et écologiques

Et est structurée en 4 axes opérationnels :



Axe 1 : soutenir et renforcer l'attractivité résidentielle du territoire autour d'une économie de service et de bien-être



Axe 3 : impulser la transition écologique dans l'économie du territoire



Axe 2 : professionnaliser, qualifier et faire monter en gamme les acteurs et offres touristiques du territoire



Axe 4 : soutenir l'économie productive à travers la montée en qualité de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises

Lancement d'une étude prospective sur l'avenir des abattoirs

Provence Alpes Agglomération réfléchi au devenir de ses deux abattoirs. Outils de transformation essentiels pour la structuration de la filière viande en circuits courts, les deux abattoirs territoriaux gérés par Provence Alpes Agglomération ont bénéficié d'études confiées à des consultant spécialisés dans le secteur de l'abattage pour identifier les axes d'amélioration possible : la requalification de celui de Digne-les-Bains et l'évolution du mode de gestion de celui de seyne.

Une étude réalisée par le cabinet Sense Développement sur l'abattoir de Digne-les-Bains a permis d'éclairer les élus sur la situation strucutrelle de l'outil et son potentiel de requalification. Plans et couts des travaux ont été définis pour remettre à niveau un outil vieillissant mais indispensable pour tous les éleveurs qui souhaitent proposer leur production en vente directe.

Subventions accordées à l'AD04 / Initiatives (montants)

AD 04 : 47 300 € (1€/habitant – Base 47 300 habitants)

Initiative : 33 110 € (0,7 €/habitant – Base 47300 habitants)





UN NOUVEL ESPACE DE REMISE EN FORME

SPA THERMAL
DE HAUTE-PROVENCE



Le chantier des thermes de Digne-les-Bains a pris fin avec l'ouverture du nouvel espace du Spa thermal au public en mars 2022. Ce projet phare porté par Provence Alpes Agglomération témoigne de la volonté de développer une dynamique de pleine santé tout en soutenant le développement touristique et économique du territoire.

Après une consultation lancée en 2018, la phase opérationnelle du projet a démarré en juillet 2019 pour s'achever en février 2022 après plusieurs années de travaux.

Ce chantier a représenté un investissement total de 6,3 millions d'euros, bénéficiant du soutien de l'Etat, de la Région et du Département des Alpes de Haute-Provence. Le Spa thermal a été officiellement inauguré le 12 mars 2022 en présence d'élus et de représentants.

À cette occasion, Patricia Granet Brunello a rappelé les enjeux de ce nouvel équipement qui «assure la diversification de l'activité thermale, (...) matérialise la destination touristique de pleine santé du territoire et cré

un cercle vertueux d'investissement privé.» L'établissement a ouvert ses portes au public le 14 mars 2022.

Un projet architectural réussi et structurant pour l'économie touristique locale

L'agrandissement du bâtiment des thermes, d'une surface de 1400m² sur 3 niveaux, permet d'accueillir le nouveau Spa thermal, un espace de remise en forme avec une salle de fitness et un espace aquatique (piscines, sauna, hammam, frigidarium, tepidarium, caldarium, plage intérieure et terrasse extérieure).

Cette construction se caractérise par sa modernité, sa durabilité et sa performance énergétique (respect de la norme RT2012,

installation de produits et d'équipements durables, réutilisation des rejets d'eau des piscines pour chauffer le bâtiment, etc.).

Ce nouvel espace de remise en forme renforce l'identification du territoire en tant que destination dédiée au bien-être et développe davantage la dynamique de pleine santé à travers la prévention, le sport-santé et le mieux vivre. Chaque année, 6 000 personnes profitent des bienfaits de l'eau grâce aux cures thermales. Le Spa, accessible toute l'année, permettra de prolonger la saison touristique, d'élargir l'offre d'activités et d'attirer une nouvelle clientèle tout en dynamisant les entreprises locales dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des services notamment.

Soutenu par le plan destination thermal de l'Etat et par la Région, Provence Alpes Agglomération prévoit de moderniser les piscines des thermes, de réaménager et de moderniser l'établissement thermal. Cet investissement représentera un montant de 7,4 millions d'euros. ○

○ Projets européens

UN BILAN PLUS QUE POSITIF

L'année 2022 a été marquée par la fin des deux projets européens qui ont contribué à la création du living lab « l'Atelier 7.7 » et de la Maison Sport Santé, deux projets phares de la politique « Pleine Santé » de Provence Alpes Agglomération.

L'heure est au bilan pour les projets européens CLIP E-Santé/Silver Economy et PROSOL SENIOR, terminés depuis le début de l'année. Lancés en 2019 dans le cadre du programme Interreg Alcotra, ils ont permis à Provence Alpes Agglomération de gagner en expertise et en compétences dans le domaine de la silver économie, notamment grâce à la coopération avec l'ensemble des partenaires participants, aussi bien français qu'italiens. Grâce au projet CLIP E-Santé/Silver Economy, un living lab a été ouvert sur le territoire. Ce tiers-lieu destiné à tous est aujourd'hui devenu le symbole de la politique menée par PAA en faveur de la prévention et du maintien à domicile des seniors. Baptisé « l'Atelier 7.7 », il se trouve adossé à la maison de santé

pluridisciplinaire de Digne-les-Bains.

Quant au projet PROSOL SENIOR, qui visait à améliorer le suivi du parcours de soin pour les seniors et leurs aidants professionnels, il a de son côté permis la création de la Maison Sport Santé de Digne-les-Bains. Cette dernière propose un programme « Retour au sport » de trois mois, afin d'aider les personnes de plus de 60 ans et/ou atteintes de maladie chronique à se remettre à une activité physique adaptée. 200 ont pu en bénéficier. Ce dispositif européen a par ailleurs contribué à l'organisation de deux éditions du salon Domotique et Santé, en 2019 et 2021, où ont été présentées les dernières innovations favorisant le maintien à domicile des personnes âgées. ○



○ Living lab

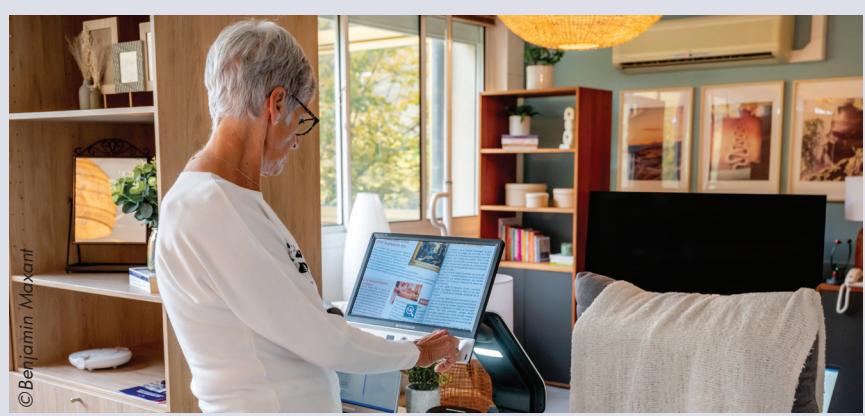
Un totem voué à perdurer

Depuis son ouverture en 2021, l'Atelier 7.7 s'est imposé comme le lieu emblématique de la silver économie sur le territoire. L'objectif est d'y poursuivre les expérimentations menées avec les différents acteurs du secteur et de développer encore davantage le volet formation, aussi bien initiale que continue. Son appartement témoin est par ailleurs toujours à la disposition des aidants, seniors, entreprises, organismes de formation et structures d'aide à domicile. ○

Chiffres clés des projets européens en 2022

CLIP E-Santé/Silver Economy :
372 059 euros (316 250,15 via le fonds FEDER Interreg Alcotra et 55 808,85 via PAA)

PROSOL SENIOR :
433 839 euros (368 763,55 via le fonds FEDER Interreg Alcotra et 65 079,93 via PAA)



○ Silver économie

l'expertise de PAA sollicitée

Tous les projets menés par PAA dans le cadre de sa stratégie Pleine Santé en ont fait un territoire de référence dans le secteur de la silver économie. La communauté d'agglomération a ainsi été choisie pour expérimenter les actions du hub « CoLab for Silver », lancé par le CEA et la Macif. L'objectif de ce dispositif est de définir une méthodologie commune pour, d'une part, trouver des solutions technologiques facilitant le bien vivre et le bien vieillir et, d'autre part, préparer leur mise sur le marché.

Cette collaboration, actée le 1^{er} juillet 2022, court sur une période d'au moins deux ans. ○

Et aussi en 2022

- PAA et le CIDFF 04 ont organisé le 15 septembre la « Faites de l'égalité », dans le cadre du projet européen PROSOL Femmes, pour mettre en lumière les actions en faveur de l'égalité femme/homme.



DES AMÉNAGEMENTS POUR DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME

Le Tour du lac de l'Escale s'est dévoilé sous un nouveau jour le 13 juillet 2022 suite à l'inauguration des nouveaux aménagements écotouristiques. Soutenu par Provence Alpes Agglomération, ce projet encourage un tourisme respectueux de l'environnement centré sur les mobilités douces et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

Provence alpes agglomération continue de développer sa stratégie touristique à travers ce projet d'aménagement favorisant un tourisme respectueux de l'environnement centré sur les mobilités actives et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

Née de la création du barrage hydroélectrique dans les années 1960, la retenue de l'Escale, est devenue un véritable réservoir de biodiversité. Cette zone humide, classée parmi les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département des Alpes de Haute-Provence, abrite une multitude de milieux de vie (falaises, roselière, pelouses sèches...) et plus de 180 espèces d'oiseaux observables.

Fruit d'une longue démarche menée en concertation avec de nombreux partenaires et organismes dont les associations locales de protection de la nature, la conservation et la mise en valeur du site ont été rendues possibles grâce à ces aménagements.

Mise en place de dispositifs d'éducation et de sensibilisation à l'environnement

De nombreux aménagements ont été réalisés pour favoriser l'accueil des publics, la valorisation de la biodiversité et l'observation naturaliste. Parmi ces derniers, l'amélioration des cheminements, la mise en place d'une

signalétique directionnelle et d'interprétation, la création d'un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite et la construction d'une passerelle suspendue de 98m de long reliant les deux rives de la Durance permet de réaliser une boucle de promenade de 5km autour du lac.

Après sept mois de travaux, ce lieu remarquable révèle enfin son potentiel aux promeneurs, cyclistes, groupes scolaires et naturalistes. Le projet qui s'élève à 1,3 millions d'euros a été autofinancé par Provence Alpes Agglomération à hauteur de 336 000 €.

Il a bénéficié du soutien financier de l'État (493 000 €), de l'Europe (300 000 €), du Conseil Régional (80 000 €), du Conseil départemental (75 000 €) et du syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance qui a pris en charge l'aménagement d'une aire de découverte (50 000 €). ○

Office de tourisme

Une confiance renouvelée

Conformément à la loi NOTRe, PAA confie à l'office de tourisme Provence Alpes-Digne-les-Bains certaines missions en matière d'accueil, d'information, de promotion et d'observation touristique. Elle lui a pour se faire alloué en 2022 une subvention de 970 000 euros et a pris en charge la réalisation de travaux sur le bureau d'information de Seyne pour un montant de 4 114 euros. ○

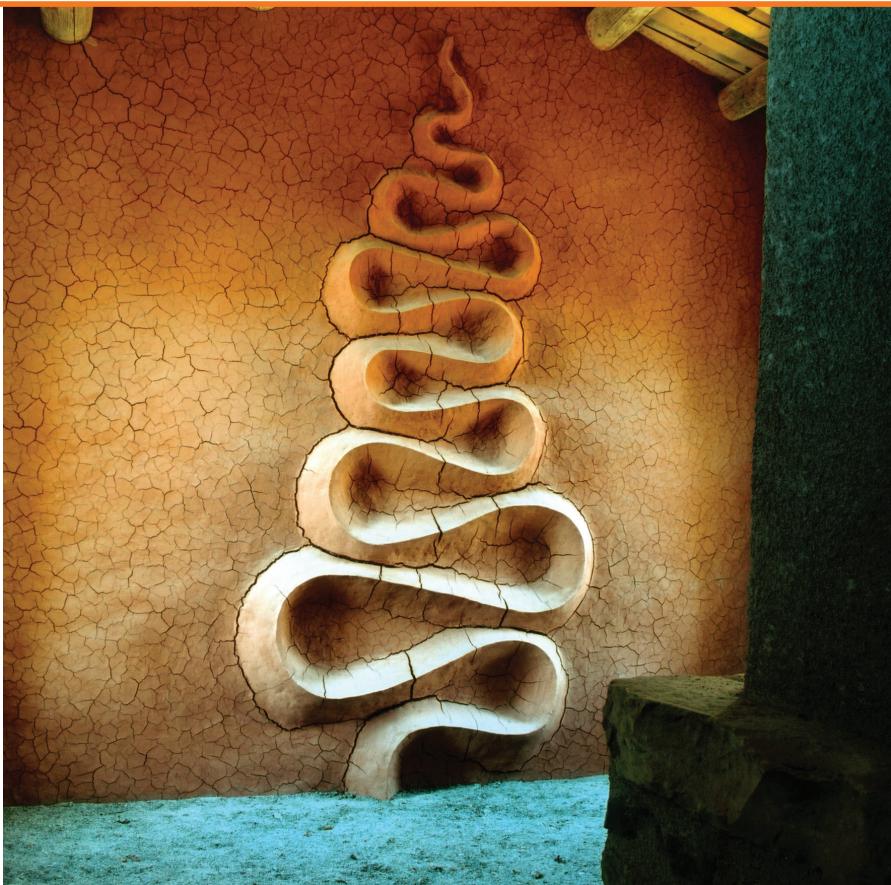
Chiffres clés 2022

L'année 2022 a été marquée par une forte augmentation de la fréquentation touristique par rapport à 2021 (nuitées touristiques + excursions). Les niveaux sont revenus à ceux de 2019, année de référence avant-Covid.

Nuitées touristiques et excursions

- **2,35** millions de nuitées en 2022, soit +24 % par rapport à 2021
 - **1,66** millions de nuitées touristiques françaises, soit +7 %
 - **692 000** nuitées touristiques étrangères, soit +93 %
- **4,7** millions d'excursions en 2022, soit +51 % par rapport à 2021
 - **3,4** millions d'excursions réalisées par la clientèle française, soit +30 %
 - **1,3** millions d'excursions réalisées par la clientèle étrangère, soit +165 %

Source : Agence de développement des Alpes de Haute Provence



Unesco Géoparc LUMIÈRE

SUR L'ART DANS LA NATURE

Le Géoparc de Haute Provence s'est associé à son homologue ardéchois pour promouvoir ensemble leurs collections d'œuvres d'art disséminées en pleine nature. Ils ont en commun ces offres culturelles et touristiques singulières.

Depuis 25 ans, des œuvres d'art contemporain jalonnent les chemins de randonnée de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence. Parmi elles, des pièces installées par des artistes à la renommée internationale comme Andy Goldsworthy, Joan Fontcuberta, Herman de Vries, Lara Almarcegui ou Richard Nonas.

Une démarche inédite parmi les sept géoparcs français, qui a inspiré celui des Monts d'Ardèche. Il développe depuis 2015 une offre similaire baptisée « Le partage des eaux ». Les deux territoires se sont associés en 2021 pour faire

découvrir au plus grand nombre ces parcours culturels et touristiques insolites. Ils portent ensemble « L'art dans la nature », un projet de coopération destiné à valoriser ce patrimoine si singulier.

Differentes actions ont commencé à être déployées en 2022. Notamment des campagnes photographiques des collections et des rencontres entre les équipes des deux géoparcs. Ce projet est financé dans le cadre du programme européen LEADER. Il bénéficie d'une enveloppe de 58 000 euros, dont 5 800 provenant de Provence Alpes Agglomération.

Et aussi

- Le Géoparc a adhéré au label international GEOfood, qui permet de valoriser les produits alimentaires locaux issus de son territoire.

Chiffres clés du Géoparc en 2022

Les Géotours : 20 demi-journées entre juillet et août - 19 nouveaux géopartenaires labellisés

Musée-Promenade

Un futur en réflexion

Avec 16 000 visiteurs par an, le Musée-Promenade est l'un des sites muséographiques les plus fréquentés du département. PAA a lancé en 2022 une étude afin de réfléchir à sa restructuration. Elle s'est pour cela entourée du bureau d'études In Extenso, spécialisé dans les domaines du tourisme, de la culture et de l'hôtellerie. L'objectif est de réhabiliter les bâtiments du musée, en les mettant aux normes et en améliorant leurs performances énergétiques, mais aussi de renouveler sa scénographie. L'idée est également de lui redonner sa vocation de « porte d'entrée du Géoparc » et de mieux le connecter au centre-ville de Digne-les-Bains et au reste du territoire, notamment la Dalle aux ammonites.

Chiffres clés du Musée-Promenade en 2022

- 17 202 visiteurs entre le 1^{er} avril et les vacances de la Toussaint
2 nocturnes organisées en juillet et en août

Gîtes ruraux

Une belle fréquentation

Dans le cadre de sa compétence additionnelle en matière de gestion d'équipements touristiques, PAA assure celle de trois gîtes sur son territoire. À savoir le gîte d'étape du Château des Sièges à Digne-les-Bains, le gîte du Serre à Auzet et le gîte Bois de Gonin à Barles. Ces deux derniers avaient été créés par l'Office National des Forêts pour y proposer des séjours Retrouvance avant que l'agglomération n'en reprenne la gestion en 2021.

Chiffres clés des gîtes en 2022

Gîte d'étape du Château des Sièges à Digne-les-Bains : occupé 335 entre juillet et août jours en 2022, 1 685 nuitées réalisées.

Gîte de groupe du Bois de Gonin à Barles : occupé 65 jours en 2022 pour 25 séjours réalisés.

Gîte du Serre à Auzet : occupé 88 jours en 2022 pour 21 séjours réalisés.



Activités outdoor

MONTRER TOUTE LA RICHESSE DU TERRITOIRE

Avec son Schéma des activités outdoor, Provence Alpes Agglomération souhaite valoriser son offre très variée d'activités à pratiquer en plein air et en toute saison.

Entre randonnées pédestres et trails, VTT et cyclotourisme, activités nautiques et aériennes, via ferrata et escalade ou encore sports d'hiver, les activités outdoor sont nombreuses sur le territoire de Provence Alpes Agglomération. Elles figurent d'ailleurs parmi les quatre filières d'excellence de la stratégie touristique de PAA.

Afin de mettre en avant cette offre riche et

contribuer à son développement, un schéma dédié a été élaboré au cours de l'année 2022, en lien avec des bureaux d'études en ingénierie touristique. Quatre priorités ont été fixées, comprenant au total une cinquantaine d'actions à mettre en œuvre d'ici la fin de la mandature, en 2026. Ce schéma sera adopté l'an prochain, ce qui marquera officiellement son lancement. ○

Pourquoi un anglicisme ?

Le terme « outdoor » a été préféré à celui de « pleine nature » car il est de plus en plus utilisé de façon générale, notamment par l'État et de nombreuses collectivités. Une simple question d'harmonie...

Site de pleine nature

Le Fanget reprend vie

En décembre, après plus d'un an de fermeture, le site nordique du Fanget a rouvert avec une nouvelle équipe à sa tête. Louis Teyssier, Kévin Pare et Martin Ducrochet, trois amis passionnés de montagne, en ont repris la gestion avec l'ambition de l'animer tout au long de l'année. Différentes activités sont ainsi proposées comme des randonnées thématiques, du ski de fond et de rando, du biathlon, de la course d'orientation, du chien de traîneau, du départ de VTT... Les visiteurs ont la possibilité de se restaurer sur place, à l'auberge, où la cuisine se veut locale et montagnarde. L'établissement propose aussi désormais un gîte pour 7 à 9 personnes. ○

www.lefanget.com

Fête de la Rando

De la marche et bien plus encore

Pour sa 18^e édition, la Fête de la Rando a été placée sous le signe de l'eau. Les itinéraires proposés ont amené le grand public à la découverte des cascades, rivières, gorges et lacs. Ce weekend a aussi été l'occasion de valoriser deux équipements inaugurés en 2022 par PAA : le spa thermal de Haute-Provence et les aménagements écotouristiques du tour du lac de l'Escale. Petite nouveauté de cette année : le panel de sorties a été élargi (VTT, via ferrata, canyoning, canoë, paddle) afin de montrer la diversité des activités de plein air disponibles sur le territoire. ○

À bicyclette

Les cyclistes maîtres des cols

Tous les mercredis matin de juillet, les amoureux de la petite reine ont eu l'opportunité de gravir les cols du Corobin et du Fanget en toute sécurité et tranquillité. Les routes ont été fermées à la circulation à l'occasion de ces opérations « Cols réservés aux cyclistes », qui visent à favoriser la pratique du vélo. Près de 200 sportifs – locaux et touristes – y ont participé. ○

Et aussi

- « Rando VTT des Pros » à Château-Arnoux avec tous les acteurs de la filière vélo, le 28 mars
- Retour de « l'Enduro VTT des Terres Noires » à Digne-les-Bains après quatre ans d'absence, les 1^{er} et 2 octobre

Chiffres de fréquentation des sites

de pleine nature en 2022

Col de Fontbelle :

8 261 passages

Tour du lac de l'Escale :

42 061 Passages

Sentier de Caguerenard :

38 587 Passages

Via Ferrata du Rocher de Neuf Heures :

6 594 Passages

Source : Service APN PAA





○ Programme LEADER

ESPACE VALLEEN

TERRE D'EMOTIONS PURES

Provence Alpes Agglomération porte sur son territoire le programme européen Espace Valléen Terre d'Emotions Pures pour la période 2021-2027. L'objectif de ce programme est de mettre en œuvre des projets de développement touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Durant l'année 2022, le comité de pilotage a validé l'engagement de 14 opérations dont 7 portées par la communauté d'agglomération sur des thématiques liées à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel ainsi qu'au géotourisme :
 - Étude et sensibilisation pour la création d'une Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) (deux opération en préparation à la candidature pour l'obtention de ce label international)

- Définition d'un plan de gestion de la retenue de l'Escale
- Mise en place d'un observatoire des paysages du Géoparc
- Programme pluriannuel d'aménagement d'un réseau de sites du Géoparc (aménagement du belvédère du Rocher de Neuf-Heures à Digne-les-Bains ainsi que le site du Bois Noir à Turriers)
- Classes Durance (séjours d'éducation à l'environnement à l'attention des scolaires)
- Guide de découverte de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence ○

○ Plans d'actions pluriannuels

La clause de revoyure du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale

La contractualisation est un outil devenu fondamental pour les collectivités locales leur permettant d'élaborer des plans d'actions pluriannuels qui répondent aux attentes du territoire mais aussi aux objectifs des politiques publiques menées par l'État, par le Conseil régional ou encore par le Conseil départemental. La signature de ces contrats est un gage de cohérence pour les opérations qui y sont inscrites et donne le plus souvent accès à des crédits dédiés pour leur financement. Les plans d'actions sont échelonnés sur toute la durée des contrats qui est généralement comprise entre 3 et 6 ans. Pour faire face aux évolutions des projets qui peuvent avoir lieu sur la période contractualisée, des clauses de revoyure sont bien souvent nécessaires.

En 2022, cela a été le cas pour le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST), dont la revoyure a permis d'intégrer de nouvelles opérations d'eau et assainissement portées par PAA à l'échelle de l'intercommunalité, les opérations OPAH-RU* de plusieurs communes et également le projet de rénovation des piscines de l'établissement thermal de Digne-les-Bains. ○

*Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain

○ Projets écologiquement vertueux

Contrat stations 2030

Le contrat stations 2030 par lequel la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entend accompagner des projets écologiquement vertueux qui pérenniseront le modèle économique des stations, est engagé sur la période 2022-2027.

Il est porté par le Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence sur un large périmètre en coopération avec notamment Provence Alpes Agglomération et les stations de montagne de Chabon, Montclar les Deux Vallées, le Grand Puy et le site de pleine nature du Fanget.



En 2022, le comité de pilotage a notamment validé les opérations suivantes :

- Commune de Selonnet (station de Chabon) : Restructuration du front de site de la station

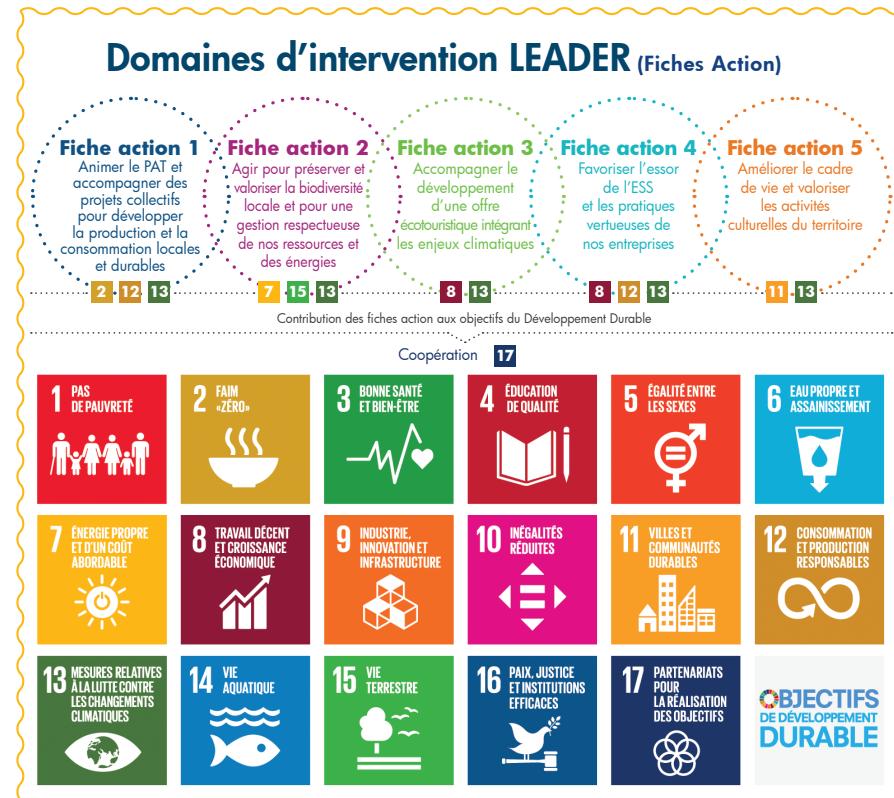
- Commune de Montclar (station Montclar les Deux Vallées) : Études et maîtrise d'œuvre pour le changement du télésiège de la Brèche
- Commune de Seyne : Réaménagement de la piscine . ○

○ programmation LEADER

FUTURE GÉNÉRATION LEADER DE NOUVELLES AIDES POUR LE TERRITOIRE

Le Conseil communautaire réuni le 15 juin 2022 a décidé de se positionner sur l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Conseil Régional pour la programmation LEADER 2023-2027. À la clé, une dotation FEADER de minimum 1,3M€ qui sera attribuée à chacun des territoires retenus pour financer des projets innovants publics et privés. Pour candidater, PAA a construit au deuxième semestre 2022 une stratégie spécialement dédiée à LEADER en concertation avec les acteurs de son territoire et en cohérence avec l'ensemble des orientations et programmes stratégiques en matière de développement local. L'idée est de faire de LEADER un outil privilégié pour accompagner des projets locaux innovants avec comme ambition de contribuer aux objectifs de développement durable. Pour cela 5 grands domaines d'intervention ont été définis. Les opérations qui souhaiteront bénéficier du financement européen pour la période 2023-2027 devront s'inscrire dans ces thématiques.

La candidature de Provence Alpes Agglomération a été retenue le 24 mars 2023 et le territoire se voit donc ainsi doté d'une nouvelle enveloppe de FEADER de 1,6 millions d'euros pour un début de programmation prévue en début d'année 2024. ○



○ 80 projets LEADER

BILAN ET PERSPECTIVES

Pour la période 2014-2022, Provence Alpes Agglomération a animé et géré deux programmes LEADER: le GAL* Dignois et le GAL Durance Provence. La fin de programmation approchant, les GAL ont souhaité organiser un événement de clôture commun, qui s'est tenu le soir du 19 mai 2022 au Palais des congrès de Digne-les-Bains. À cette occasion, plus de 100 personnes se sont réunies pour faire le bilan de la programmation LEADER sur le territoire de PAA et pour discuter des perspectives de la nouvelle génération du programme et de l'importance du soutien de l'Europe aux territoires ruraux en complément des politiques nationales, régionales et départementales. Elus, techniciens et porteurs de projets ont participé aux échanges sous forme de table ronde, mais aussi autour des stands du village expo qui a permis de faire découvrir plus d'une vingtaine de projets soutenus. ○

*Groupe d'action locale.

Programme LEADER

En 2022, plusieurs projets se sont concrétisés grâce au fonds LEADER qui permet de financer des projets locaux et innovants en soutien au développement économique rural.

Une nouvelle machine de découpe laser aux Mées

Spécialisée dans la production de pièces métalliques sur mesure, l'entreprise Corona Construction Métalliques a fait l'acquisition, grâce au fonds LEADER, d'une machine à découpe laser. Cet outil permet de diversifier les activités de l'entreprise en produisant notamment des pièces métalliques de précision, à la demande et sur plan, destinées aux professionnels comme aux particuliers. Cet investissement a également permis de créer un nouveau poste d'opérateur/dessinateur, d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'entreprise et de soutenir l'économie du Val de Durance.

Montant accordé : 105 000 € (dont 63 000 € de FEADER et 42 000€ de la Région Sud Paca).

La Maison de produits du Pays Dignois de Mallemoisson se modernise

Créé en 2009, ce magasin spécialisé propose une large gamme de produits issus de l'agriculture et de l'artisanat local. La structure a bénéficié du fonds européen LEADER pour concrétiser son projet de point de vente automatique en libre-service. Les produits présents sur le point de vente sont ainsi accessibles, jour et nuit, grâce à ce dispositif doté d'un terminal de paiement et de caissons. Outre le développement du chiffre d'affaire du magasin, cette installation moderne permet d'élargir le nombre de producteurs et artisans présents dans les rayons et de proposer une offre de produits variés à la population locale et touristique.

Montant accordé : 22 750,00€ (dont 13 650,00 € de FEADER et 9 100,00 € de la Région Sud Paca). ○

Accueils de loisirs- ACM

Provence Alpes Agglomération compte sept Accueils collectifs de mineurs (ACM) qui sont des lieux éducatifs de détente et de découverte. Elle en gère deux (Le Brusquet et Malijai), les cinq autres étant gérés par l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil), sous délégation de service public.

- ACM La Sympathie à Digne-les-Bains
- ACM de Moustiers-Sainte-Marie
- ACM d'Aiglun
- ACM d'Estoublon
- ACM du Brusquet « Les Pitchouns »
- ACM de Malijai « Les Chardons bleus »
- ACM de l'Escale

Cinéma – Le Cinématographe

Ce complexe cinématographique, situé à Château-Arnoux-Saint-Auban, est géré par l'Association de gestion du Cinématographe (AGC) sur le principe de la délégation de service public. Classé Art et Essai, il est labellisé Jeune Public, Recherche et Découverte et Patrimoine. Il travaille en partenariat avec un réseau d'acteurs culturels et sociaux de proximité.

*Centre Culturel Simone Signoret,
avenue Jean Moulin,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban
Tél. : 04 92 64 41 24*

Déchèteries

Provence Alpes Agglomération gère et met à la disposition des particuliers et/ou professionnels un réseau de huit déchèteries ainsi qu'une aire de dépôt :

- Déchèterie de Digne-les-Bains – Les Isnards
- Déchèterie et plateforme de compostage de la Colette
- Déchèterie de Château-Arnoux Saint-Auban
- Déchèterie de Peyruis
- Déchèterie de Seyne-les-Alpes
- Déchèterie de Barras
- Déchèterie de La Javie
- Déchèterie de Moustiers-Sainte-Marie
- Aire de dépôt d'Estoublon

École d'art intercommunale IDBL

Située à Digne-les-Bains, l'école d'art IDBL est un établissement public d'enseignement artistique. Elle dispense son enseignement en direction de tous les publics (enfants, adolescents et adultes), sans condition préalable, et propose également une formation post bac à plein temps de préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique.

*24 avenue Saint-Véran,
04000 Digne-les-Bains
Tél. : 04 92 31 34 59*

Espaces France Services

Ces structures sont des guichets uniques en matière d'accès aux services publics, de conseils et d'accompagnement. On en compte deux sur le territoire :

- Espace France Services de la Vallée de la Blanche, à Seyne-les-Alpes
- Espace France Services du Val de Durance, à Château-Arnoux-Saint-Auban

Médiathèques

Les bibliothèques et médiathèques du territoire de Provence Alpes Agglomération mettent à disposition de tous les publics plus de 250000 documents, ainsi qu'une offre numérique. Elles proposent également un large panel d'animations ouvertes gratuitement au grand public.

- Têtes de réseau directement gérées par Provence Alpes Agglomération: médiathèque François-Mitterrand à Digne-les-Bains, médiathèque Louis-Joseph à Château-Arnoux-Saint-Auban, médiathèque des Mées.
- Bibliothèques municipales et associatives intégrées au réseau de lecture publique de PAA : Champtercier, Estoublon, La Robine-sur-Galabre, Le Brusquet, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Mallemoisson, Mezel, Peyruis, Saint-Jurs, Thoard et Volonne.

Structures de la petite enfance

Provence Alpes Agglomération assure la gestion directe des structures intercommunales et travaille en partenariat avec les structures associatives, qu'elle subventionne. Elle compte neuf crèches et une halte-garderie (en gestion intercommunale ou associative), un relais petite enfance (RPE) et un Lieu d'accueil enfants-parents.

- Les cinq structures d'accueil en gestion intercommunale :

-Crèche Intercommunale de Digne-les-Bains « Les premiers Pas » : 49 berceaux

-Halte-Garderie Intercommunale de Digne-les-Bains « Le P'Tit Jardin » : 15 berceaux

-Micro-Crèche Intercommunale de Beynes « Bédunia » : 10 berceaux

-Crèche Intercommunale de Moustiers-Sainte-Marie « Les petits santons » : 15 à 20 berceaux

-Crèche Intercommunale de Mallemoisson « Les Gar'nement » : 30 berceaux

- Les cinq structures d'accueil en gestion associative :

-Crèche Associative de Digne-les-Bains « Le jardin Enchanté » : 20 berceaux

-Crèche Associative de Digne-les-Bains « La Maisonnée » : 18 berceaux

-Crèche Associative de Seyne-les-Alpes « La Ruche » : 18 berceaux

-Crèche Associative de Montclar « Les P'tits loups » : 10 berceaux

-Crèche Associative de Volonne « Les canaillous » : 19 berceaux

Le Bureau est composé de 18 membres : la Présidente, 15 vice-présidents et 2 conseillers communautaires, élus par le conseil communautaire. Le conseil a été renouvelé suite aux élections de Digne-les-Bains le 12 janvier 2022.



Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains



Carole TOUSSAINT
Vice-présidente déléguée
aux relations avec les communes
et à la communication
Maire d'Estoublon



René VILLARD
Vice-président délégué
à la gestion, la collecte, le traitement
et la valorisation des déchets
Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban



Gérard PAUL
Vice-président délégué
au SCOT, au PLUI et à
l'équilibre social de l'habitat
Maire des Mées



Sandrine COSSERAT
Vice-présidente déléguée
à la transition écologique et
citoyenne et aux gens du voyage
Maire de Volonne



Gilbert REINAUDO
Vice-président délégué
aux ressources humaines
Maire du Brusquet



Marc BONDIL
Vice-président délégué aux finances,
à la commande publique, au foncier, à
l'assurance et au contrôle de gestion
Maire de Moustiers-Sainte-Marie



Benoît CAZÈRES
Vice-président délégué à
la GEMAPI, au réseau pluvial et
à la stratégie montagne
Maire de Selonnet



Georges PEREIRA
Vice-président délégué aux
transports, à la mobilité
et à la politique de la ville
Conseiller municipal
de Digne-les-Bains



Denis BAILLE
Vice-président délégué à
l'eau et à l'assainissement
Maire de Thoard



Claude FIAERT
Vice-président délégué
à la culture, aux équipements culturels et
à la coordination des manifestations
d'intérêt communautaire
Maire de L'Escale



Bruno ACCIAÏ
Vice-président délégué à
l'agro-alimentaire, à la ruralité
et au développement de l'accès
aux ressources numériques
Maire de La Robine-sur-Galabre



Nathalie ESCLAPEZ
Vice-présidente déléguée aux
activités de pleine nature
Adjointe au maire de Seyne



Patrick VIVOS
Vice-président délégué
à l'attractivité du territoire
et à la stratégie économique
Maire de Peyruis



Bernard TEYSSIER
Vice-président délégué à
l'attractivité touristique
Conseiller municipal
de Digne-les-Bains



Sonia FONTAINE
Vice-présidente déléguée à l'action sociale
et à la prévention
Maire de Malijai



Francis KUHN
Conseiller communautaire
délégué aux grands
projets et à la stratégie pleine santé
1^{er} adjoint au maire
de Digne-les-Bains



Claude SEGOND
Conseiller communautaire
délégué aux travaux
concernant les bâtiments,
la voirie et l'éclairage public
Maire de Mézel

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Archail



Delphine ISOARDI
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Aiglun



Michel AUDRAN
Conseiller communautaire
Maire

Auzet



Christian ISOARD
Conseiller communautaire
Maire

Barles



Marc JOUVES
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Barras



Rémy GRAVIERE
Conseiller communautaire
Maire

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN



Gérard BENOÎT
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire



Philippe BERTRAND
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Laura LAQUET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Beaujeu



Florent CROZALS
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire



Francine OBELISCO
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Gilbert RISSO
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Wendy UGHETO
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Beynes



Sylvain FLORES
Conseiller communautaire
Maire



Gilles PAUL
Conseiller communautaire
Maire



Antoine ARÉNA
Conseiller communautaire
Maire



Brigitte COCHET
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Michel PELESTOR
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Entrages



Marie-José MAGAUD
Conseillère communautaire
Maire

Ganagobie



Sylvie BELMONTE
Conseillère communautaire
Maire

LA JAVIE



Alex BOGHOSSIAN
Conseiller communautaire
Maire

Les Hautes-Duyes



Italo ZANARTU
Conseiller communautaire
Maire

LES MÉES



Nicolas TRABUC
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Max EYMARD
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Brigitte PROUST
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Marie-José FIGUIERE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire

Le Castellard-Mélan



Chantal BARDIN
Conseillère communautaire
Maire



Claude ESTIENNE
Conseiller communautaire
Maire



François BALIQUE
Conseiller communautaire
Maire



Jean SEVENIER
Conseiller communautaire
Maire

Malijai



Gilles GONÇALVES
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Mallefougasse



Jean-Paul DEORSOLA
Conseiller communautaire
Maire

Mallemoisson



Jean-Paul COMTE
Conseiller communautaire
Maire

Marcoux



Christian BOYER
Conseiller communautaire
Maire

Mirabeau



Hugo DECROIX
Conseiller communautaire
Maire

Montclar



Béatrice SAVORNIN
Conseillère communautaire
Maire

Peyruis



Nadia CHABAL-CALVI
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Simone POURCEL
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Prads-Haute-Béone



Françoise BASSET
Conseillère communautaire
Maire

Saint-Jeannet



Jacqueline PIERRISNARD
Conseillère communautaire
Maire

Saint-Jurs



Danielle URQUIZAR
Conseillère communautaire
Maire

Sainte-Croix-du-Verdon



Jean-Marie BOURJAC
Conseiller communautaire
Maire

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Saint-Julien d'Asse



Jean-Pierre AILLAUD
Conseiller communautaire
Maire

Saint-Martin les-Seyne



Chideric REBOUL
Conseiller communautaire
Maire

Verdaches



Guy AUZET
Conseiller communautaire
Maire

Volonne



Emmanuel MULLER
Conseiller communautaire
Adjoint au maire

Digne-les-Bains



Céline OGGERO BAKRI
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Martine THIEBLEMONT
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Bernard PIERI
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Nadine VOLLAIRE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Michel BLANC
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Pierre-Bernard SANCHEZ
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Eliane TEYSSIER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Damien MOULARD
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Corinne ARBOUX-TROMEL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Patricia BOCQUET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Boulares SOLTANI
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Sandrine CHABALIER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Gilles CHALVET
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Michelle HONNORAT
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Marie-Claude PAIRE
Conseillère
communautaire
Conseillère municipale



Benoit DE SOUZA
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Pascale QUENETTE
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Geneviève PRIMITERRA
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

L'instance décisionnelle

Par ses délibérations, le conseil communautaire règle les affaires qui sont de la compétence de Provence Alpes Agglomération.

80 conseillers représentants les communes membres débattent en son sein, décident de ses grandes orientations et actions, votent son budget annuel. Chaque commune dispose d'un nombre défini de sièges en fonction de sa population. Six réunions du conseil communautaire ont eu lieu en 2022. Les conseillers élisent le président de l'agglomération et le bureau communautaire.

Ce dernier comprend 18 membres dont la présidente, 15 vice-présidents et deux conseillers délégués. Le bureau a un rôle préparatoire et consultatif. Il examine les propositions faites en commissions et met en œuvre les décisions.

C'est également un lieu de débat entre ses membres qui préparent et définissent les objectifs et les modalités d'action de la politique communautaire.

Le bureau se tient tous les quinze jours pour débattre sur les dossiers ensuite présentés en conseil communautaire. 19 réunions ont eu lieu en 2022. ○

Conférence des maires Lieu privilégié d'échanges

En plus du conseil communautaire et du bureau, il existe au sein de Provence Alpes Agglomération une conférence des maires chargée d'étudier et de se prononcer sur les grandes orientations stratégiques du territoire.

Elle se compose de la présidente, des membres du bureau et des maires des communes membres. Chaque commune y dispose d'un siège, quel que soit son poids démographique. Son rôle est consultatif mais elle permet aux communes membres et à l'ensemble de leurs élus d'être associés aux projets et enjeux du territoire. La conférence des maires est réunie autant de fois que nécessaire et au moins deux fois par an. En 2022, 8 réunions ont été organisées. ○



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION AU 31 AOÛT 2023



Patricia Granet-Brunello
Présidente de l'Agglomération
Provence Alpes



Cécilia Chevalier
Directrice Générale
des Services

PÔLE OPÉRATIONNEL



Luc Seznec (DGA)
Secrétariat du pôle

DÉCHETS



Yannick Baldo

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES



Jérôme Bertocchi



Philippe Audin

DÉCHÈTERIES



Mickaël Joseph

PÔLE ÉTUDES DÉCHETS



Nicolas Rigal



Yannick Baldo

TRANSPORTS



Benjamin Frédéric

TRAVAUX NEufs BÂTIMENTS



Marie-Emmanuelle Faroux

VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, GÉMAPI, EAUX PLUVIALES



Philippe Bregard

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE Maîtrise de l'énergie



Patrice Giraud

ESPACES NATURELS ACTIVITÉS PLEINE NATURE



Mathieu Vincent

BÂTIMENTS-VOIRIE, ESPACES NATURELS



Bruno Roux

ESPACES NATURELS



Philippe Baro

INFORMATIQUE



Fabien Antoniol

PÔLE VIE TERRITORIALE



Jean-Marc Gillet (DGA)

POLITIQUE DE LA VILLE, GENS DU VOYAGE



Mélanie Brovelli

PETITE ENFANCE



Viviane FAVIER

CRÈCHE LES PREMIERS PAS, P'TIT JARDIN



Fanny Lebrun

CRÈCHE LES GARNEMENTS



Stéphanie Le Gac

CRÈCHE BÉDUNIA



Cécile Berenguier

CLSPD



Caroline Deries

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



Jean-Marc Gillet

CRÈCHE LES PETITS SANTONS



Catherine Esposito

RELAI D'ASSISTANT MATERNEL (RAM)



Lauren Bonebeau

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



Elsa Crepon

INGÉNIERIE TERRITORIALE



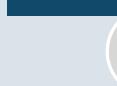
Alexandre Nevière

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



Renaud Rouquette

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Nicolas Maurel

TOURISME



Jérémie Subias

GÉOPARC/MUSÉE PROMENADE

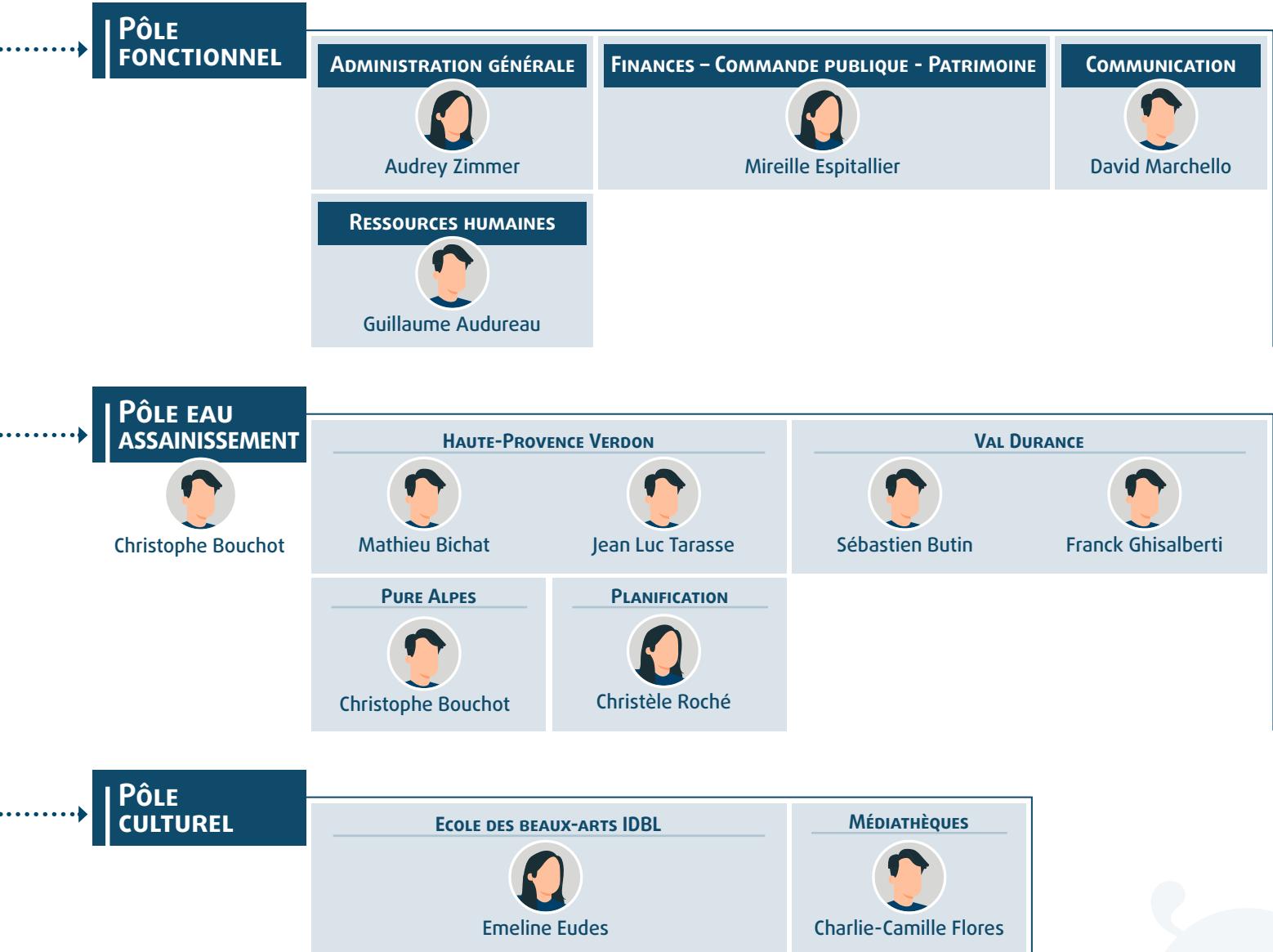


Jean-Simon Pages

ABATTOIRS



Marise Flandin



provence
alpes agglomérations

